



Le **CRIEUR** PUBLIC

SOURCE D'INFORMATION CITOYENNE
DE LA RÉGION DE COATICOOK

N° 34 – FÉVRIER 2016

La semaine de relâche arrive

UNE FOULE D'ACTIVITÉS À FAIRE!

Photo : Parc de la Gorge de Coaticook



**Future épicerie
collective à Coaticook**

**SONDAGE À REMPLIR
EN LIGNE**

PAGE 12

**Nouveau Centre
sportif Desjardins**

**PORTES OUVERTES
POUR LE PUBLIC!**

PAGE 13

**Cliniques d'impôts pour
personnes à faible revenu**

BESOIN D'UN COUP DE MAIN?

PAGE 14

— En —
FÉVRIER & MARS

Les incontournables

20 février

SOUPER DE LA SAINT-VALENTIN
Centre communautaire Élie-Carrier

20 et 21 février

FÊTE DES NEIGES
Parc de la Gorge de Coaticook

22 février

PORTES OUVERTES
Centre sportif Desjardins de La Frontalière

27 février

FÊTE DE LA PÊCHE BLANCHE
Parc Découverte nature de Baldwin
CONCERT DU COATICOOK BIG BAND
L'Épervier

5 mars

**SOUPER MÉCHOUI DE
L'ASSOCIATION AMÉRINDIENNE-
AUTOCHTONE-MÉTIS WEETCHUMPEE**
Sous-sol de l'église Saint-Jean

8 mars

**JOURNÉE INTERNATIONALE
DES FEMMES**
Centre communautaire Élie-Carrier

9 mars

**DÉJEUNER-CAUSERIE
DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE**
Restaurant La Place

12 mars

BINGO « O » JAMBON
Salle municipale de Saint-Venant-de-Paquette

20 mars

BRUNCH-BÉNÉFICE DE LA MAYZ
Club de golf de Coaticook

Qui sait quoi

ACTI-BUS : 819-849-3024
(Transport adapté, interurbain et collectif)

ACTI-SPORTS
819-849-9166

**ASSOCIATION DES PERSONNES
HANDICAPÉES DE LA MRC DE
COATICOOK**
819-849-4949
(Groupe en défense collective des droits)

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE
819-849-7011
(Maintien à domicile, cuisine collective,
popote roulante, Maison de la famille)

**CENTRE DE SANTÉ
ET DE SERVICES SOCIAUX**
819-849-4876
(Aide à l'allaitement, soins infirmiers, travail social)

**RÉGIE DE LA GESTION DES DÉCHETS
SOLIDES DE LA RÉGION DE
COATICOOK - ÉCOCENTRE**
819-849-9479

MRC DE COATICOOK
819-849-9166
(Culture, loisirs, aménagement du territoire,
environnement, abattage d'arbres, prévention
incendie, Internet haute vitesse, collectes sélectives)

RESSOURCERIE DES FRONTIÈRES
819-804-1018
(Récupération d'objets)

SERVICE D'AIDE DOMESTIQUE
819-849-7716
(Ménage léger, aide aux courses, préparation de
repas, travaux lourds, présence-surveillance)

SÛRETÉ DU QUÉBEC
819-849-4813

TRAVAUX PUBLICS COATICOOK
819-849-6331
(Collectes sélectives, électricité, travaux publics)

VILLE DE COATICOOK
819-849-2721
(Culture, loisirs, urbanisme)

Références INTERNET

Trouvez de l'information supplémentaire
et la version électronique du *Crieur public*
sur les sites suivants :

www.coaticook.ca

www.mrcdecoaticook.qc.ca

**Qui se cache derrière
le CRIEUR PUBLIC**

DIRECTION DE LA PUBLICATION : Shirley Lavertu
COORDINATION : Sara Favreau-Perreault
RÉVISION : Solutions linguistiques Rouleau
GRAPHISME : Carbone graphique
IMPRESSION ET DISTRIBUTION : Transcontinental



Le
**CRIEUR
PUBLIC**

SOURCE D'INFORMATION CITOYENNE
DE LA RÉGION DE COATICOOK

Sommaire
N° 34 – FÉVRIER 2016

3 LA CAUSERIE DES ÉLUS

4 ACTUALITÉS

Une foule d'activités pour les jeunes
de la MRC de Coaticook pendant
la relâche 4

5 LOISIRS

7 CULTURE

10 SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

10 ENVIRONNEMENT

Conseils pratiques pour le bon
fonctionnement des installations
septiques 10

12 DÉVELOPPEMENT DU MILIEU

12 INFORMATION CITOYENNE

14 FAMILLES

15 JEUNESSE

Des compétences... tu en as! 15

16 AÎNÉS

17 URBANISME

Les contributions aux fins de parcs 17

18 VILLE DE COATICOOK

Les conseillers 18
Partager une maison avec les
membres de sa famille 19

20 AVIS PUBLICS



MRC Coaticook
Le mot du préfet

JACQUES MADORE

PRÉFET DE LA MRC DE COATICOOK

Bonjour à tous,

Le 22 janvier dernier, la MRC a organisé, en collaboration avec différents organismes et les bureaux des députés fédéral et provincial de notre territoire, une tournée de familiarisation avec quatre industries de notre région. L'activité fut un grand succès avec la participation de 24 chercheurs d'emplois. La MRC a tout mis en œuvre pour également promouvoir la région. Un tour de ville a été organisé pour présenter aux participants les services et infrastructures de notre milieu afin d'attirer ces travailleurs chez nous. Les entreprises ont beaucoup apprécié les rencontres individuelles organisées sous la formule « speed dating ». Il est à noter que l'exercice visait entre autres à pourvoir une quinzaine de postes qui étaient vacants depuis un certain temps chez les entreprises participantes. Merci à ces dernières pour leur participation à cette démarche qui se voulait une première expérience pour la MRC dans sa volonté de stimuler l'attraction et la rétention de la main-d'œuvre pour combler les besoins de nos industries et contribuer à leur croissance.

Depuis la réforme en santé amorcée par le gouvernement du Québec, nous avons assisté à la création du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CIUSSS de l'Estrie–CHUS), né de la fusion des quatorze établissements de santé et services sociaux existants en Estrie. La région attendait avec impatience la suite des choses. Ainsi, j'ai eu l'occasion de rencontrer le 1^{er} février dernier, en compagnie du maire Bertrand Lamoureux et de Dominick Faucher, directeur général de la MRC, la haute direction du CIUSSS de l'Estrie–CHUS, dont sa directrice générale, Mme Patricia Gauthier. Cette dernière a pu nous rassurer en ce qui a trait au maintien des services sur notre territoire, de même que sur la volonté du Centre de tenir compte des différents milieux et de leur réalité. De plus, une autre rencontre avec les organismes du milieu s'est tenue le 3 février dernier par la Direction de santé publique afin de connaître les préoccupations et les enjeux de notre milieu. Les partenaires présents, qui provenaient de différentes tables de concertation du territoire, ont réitéré l'importance de l'engagement du CIUSSS de l'Estrie–CHUS à soutenir le développement des communautés dans l'ensemble de la région, dans le respect des façons de faire locales.

Nous sommes présentement dans la semaine de la persévérance scolaire et, il faut se le dire, c'est l'affaire de tous. Malgré les changements organisationnels en cours, il faut croire à l'importance de la mobilisation pour favoriser la réussite éducative. Il est important de soutenir nos jeunes et de les sensibiliser au lien entre la présence en classe et la réussite scolaire. Ces jeunes sont notre avenir. Portons le ruban vert jusqu'au 19 février afin d'encourager la persévérance scolaire de nos jeunes!

Je termine en vous souhaitant un mois de mars agréable, sans oublier la fameuse semaine de relâche! Vous remarquerez, à la lecture du présent *Crieur public* (voir page 4), que de nombreuses activités sont offertes aux jeunes pendant cette semaine, alors profitez-en bien!

Au plaisir!



VILLE DE Coaticook
Le mot du maire

BERTRAND LAMOUREUX

MAIRE DE LA VILLE DE COATICOOK

CENTRE SPORTIF DESJARDINS À LA FRONTALIÈRE

Le 22 février prochain, ce sera la grande inauguration du nouveau Centre sportif Desjardins de l'école La Frontalière. J'y participerai, et toute la population est invitée à venir visiter cette nouvelle infrastructure de 17 h à 19 h (voir page 12). Il s'agit d'un équipement qui servira autant aux élèves de La Frontalière qu'à la population de la région de Coaticook. Le conseil municipal et moi sommes très heureux d'avoir collaboré à ce beau projet. Nous sommes très chanceux de pouvoir profiter d'un équipement de cette qualité. Comme il a été mentionné dans des communications précédentes, le nouveau gymnase nous permettra de recevoir des équipes de l'extérieur et d'avoir des tournois et des joutes de grande qualité. Je vous invite à en profiter.

COMITÉ D'ÉCHANGE AVEC JALLAIS

Cette année, je me rendrai à Jallais en France avec une délégation de citoyens de Coaticook. Nous allons retrouver les gens que nous avons connus il y a déjà deux ans. Rappelons qu'en 2014, les Jallaisiens sont venus à Coaticook et nous avons signé une entente de jumelage avec cette commune française avec qui nous entretenons des relations depuis 1993. J'ai rencontré des membres du comité d'échange et nous travaillons à mettre en place des projets pour faciliter des échanges ou des jumelages professionnels entre les Coaticookois et les Jallaisiens.

DISCOURS DU MAIRE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

Le 10 février dernier, j'ai prononcé mon discours annuel devant la Chambre de commerce et d'industrie de la région de Coaticook. Il y avait plus de 160 personnes. Lors de cette soirée, j'ai fait un compte-rendu des projets qui ont eu lieu en 2015 et j'ai annoncé les gros projets de 2016. Certains projets restent par contre en suspens, puisque nous sommes en attente de certains programmes de subvention. Une autre bonne année d'investissements nous attend. J'ai également profité de l'événement pour mentionner aux gens qu'il est temps de penser à ma succession. À l'automne 2018, ce sera le temps des élections municipales et comme tout le monde le sait, le poste de maire sera vacant!

SEMAINE DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

Nous sommes en ce moment dans la semaine de la persévérance scolaire. Je profite de ces quelques lignes pour encourager les jeunes et les moins jeunes à persévérer dans leurs études. Le milieu scolaire offre une panoplie de possibilités pour répondre aux besoins de tous et toutes. J'invite également les gens à encourager les jeunes à persévérer!

TOURNOI DE HOCKEY BANTAM ET MIDGET

Jusqu'au 21 février se tient le tournoi de hockey bantam et midget à l'aréna Gérard-Couillard. C'est un tournoi qui est toujours très animé. Je tiens à remercier l'équipe des organisateurs ainsi que tous les bénévoles. C'est une belle expérience pour nos jeunes d'avoir la chance de participer à ce genre d'activité et de pouvoir compter sur la population de la région pour venir les encourager.

Une foule d'activités pour les jeunes de la MRC de Coaticook pendant la relâche

Semaine de relâche WIXX à Saint-Malo

La Municipalité de Saint-Malo, en collaboration avec le projet Manger, Rire et Courir, un regroupement de partenaires pour les saines habitudes de vie, invite les jeunes à venir bouger lors de sa semaine de relâche WIXX.

Toutes les activités auront lieu au Centre des loisirs de Saint-Malo et sont tout à fait **gratuites**. L'inscription est cependant requise (il est possible de s'inscrire seulement aux activités désirées).

PROGRAMMATION DÉTAILLÉE DE LA SEMAINE

Lundi 29 février

- 9 h à 11 h 30 Stations de défis WIXX à l'extérieur
- 12 h 30 à 15 h 30 Atelier de bricolage

Mardi 1^{er} mars

- 9 h à 11 h 30 Atelier de danse Gumbot (Apportez vos bottes de pluie)
- 12 h 30 à 15 h 30 Cirque/Théâtre avec Dary Villeneuve

Mercredi 2 mars

Partie de hockey sur glace, raquette et tire sur la neige

Jeudi 3 mars

- 9 h à 11 h 30 Construction de forts par pays
- 12 h 30 à 15 h 30 Cinéma *La guerre des tuques*

Vendredi 4 mars

- 9 h à 11 h 30 Atelier de cuisine du monde
- 12 h 30 à 15 h 30 Surprise et clôture de la semaine

Service de garde offert de 7 h 30 à 9 h et de 15 h 30 à 17 h.

Téléphonez au 819-658-2174 pour inscrire vos enfants.

N'oubliez pas que plusieurs activités se dérouleront à l'extérieur. Une tenue vestimentaire appropriée est donc requise. Des prix de présence seront tirés sur place. N'oubliez pas d'apporter votre lunch!

Parc
Découverte
Nature

À MOINS DE
15
MINUTES
DU PARC DE LA GORGE DE COATICOOK

Samedi 27 février, de 9 h à 16 h

Pêche sur glace

Village des enfants
(mur d'escalade, jeu gonflable)

Village gourmand (tire sur neige, hot-dogs guimauves grillées, chocolat chaud, café, etc.)

Visite de la station piscicole la plus technologique en Amérique du Nord (11 h 30, 12 h, 12 h 30, 13 h, 13 h 30)

Cuisson de vos poissons sur BBQ (à partir de 11 h 30)

ENTRÉE
GRATUITE

Fête de la pêche blanche

au parc Découverte nature

decouverturenature.qc.ca

2471, chemin Baldwin-Barnston, Coaticook, QC J1A 2S4

1-888-849-2677 / 819-849-2677

**LES 75 PREMIERS
ENFANTS INSCRITS**
(9 à 12 ans) recevront une formation avec un agent de la faune incluant une brimbale et un permis. Réservation requise au 819-849-2331 ou accueil@gorgedecoaticook.qc.ca

Du 29 février au 2 mars 2016

Imaginez votre relâche scolaire

au Parc de la Gorge de Coaticook!

Parc
de la
Gorge
de Coaticook

LUNDI 29 FÉVRIER

Saviez-vous que les magiciens ont recours à différents phénomènes scientifiques pour monter ces tours qui vous en mettent plein la vue?

Participez à l'atelier *Abacadabra* qui est animé par le Club des débrouillards! Aussi au programme, le Glo Golf Aventures!

MARDI 1^{ER} MARS

Apportez vos maillots, on va bouger à la piscine!

On poursuit ensuite l'aventure avec le Club des débrouillards qui animera *Le pouce vert*. Un atelier pour s'initier au jardinage et apprendre comment déterminer l'âge d'un arbre.

MERCREDI 2 MARS

Qui fera le plus grand nombre d'abats? Vous l'avez deviné, on s'amuse aux quilles aujourd'hui! Le camp se terminera avec une partie de Yukigassen... LA bataille de balles de neige!

**CLUB
DÉBROUILLARDS**

GOLDSTYN

**INSCRIPTION ET
INFORMATION :**

accueil@gorgedecoaticook.qc.ca

1-888-524-6743 ou 819-849-2331

gorgedecoaticook.qc.ca

400, rue Saint-Marc, C.P. 245,

Coaticook (Québec) J1A 2T7

Centre récréatif Gérard-Couillard

Horaire **PATIN** et **HOCKEY LIBRE**

	PATIN LIBRE	HOCKEY LIBRE
Vendredi 26 février	12 h à 14 h 18 h 30 à 19 h 50	14 h à 16 h
Lundi 29 février	12 h à 14 h	14 h à 17 h
Mardi 1^{er} mars	12 h à 14 h	14 h à 17 h
Mercredi 2 mars	12 h à 14 h	14 h à 17 h
Jeudi 3 mars	12 h à 14 h	14 h à 16 h
Vendredi 4 mars	12 h à 14 h 18 h 30 à 19 h 50	14 h à 16 h
Lundi 7 mars	12 h à 14 h	14 h à 17 h
Vendredi 11 mars	18 h 30 à 19 h 50	

Casque obligatoire pour le hockey libre.

ACTI-SPORTS
MRC Coaticook

Activités de la relâche!

À défaut d'avoir des bordées de neige impressionnantes cet hiver, venez profiter des activités intérieures que vous offre Acti-Sports durant la semaine de relâche!

Bain libre : du 29 février au 4 mars, de 13 h à 16 h

Badminton libre : mardi 1^{er} mars, de 19 h à 21 h
jeudi 3 mars, de 13 h à 16 h et de 19 h à 21 h
vendredi 4 mars, de 13 h à 16 h

Centre de conditionnement physique :
du 29 février au 4 mars, de 15 h 30 à 21 h

LOISIRS

Association de crosse mineure de Coaticook

PÉRIODE D'INSCRIPTION

Date : 17 février 2016, de 19 h à 20 h 30

Lieu : école secondaire La Frontalière, au local de danse

Coût : 165 \$

Pour plus d'information, contactez Julie Jones au 819-849-4600

CATÉGORIE	ANNÉE DE NAISSANCE	CATÉGORIE	ANNÉE DE NAISSANCE
Novice	2006-2007	Midget	2000-2001
Pee-wee	2004-2005	Féminin	1995-2001
Bantam	2002-2003	Intermédiaire	1995-1999



Association du baseball mineur de Coaticook

VEUX-TU T'AMUSER DANS UN SPORT D'ÉQUIPE ET DE PARTICIPATION?

As-tu entre 5 et 17 ans? Si oui, il est maintenant temps de t'inscrire au baseball pour la saison 2016!

En effet, l'Association du baseball mineur de Coaticook t'invite à t'inscrire de deux façons :

- soit en remplissant la fiche d'inscription qui sera distribuée dans ton école et en la remettant à ton professeur **avant le 9 mars 2016**,
- soit en venant nous rencontrer **le 11 mars de 18 h à 21 h ou le 12 mars de 9 h à 12 h** au Centre récréatif Gérard-Couillard

Pour information, contactez Jean-François Blouin au 819-200-9854.

CATÉGORIE	COÛT DE L'INSCRIPTION
Initiation et novice (5-7 ans)	110 \$
Atome (8-9 ans)	130 \$
Moustique (10-11 ans)	140 \$
Pee-wee (12-13 ans)	150 \$
Bantam (14-15 ans)	160 \$
Midget (16-17 ans)	170 \$

Veillez prendre note qu'il y a possibilité de former une équipe féminine si nous obtenons assez d'inscriptions.

15^e édition

La Fête des Neiges

au Parc de la Gorge de Coaticook
20 et 21 février 2016

ENTRÉE GRATUITE

Samedi 20 février

9 h à 17 h	Raquette de montagne \$
9 h à 22 h	Tournoi de hockey-bottines
9 h à 16 h	Yukigassen... LA bataille de balles de neige
11 h à 15 h	Rencontrez Cléo du film <i>La guerre des tuques 3D!</i>
11 h à 19 h	Bistro du Pavillon
11 h à 16 h	Village gourmand (tire sur neige, BBQ extérieur, barbe à papa à l'érable, etc.)
11 h à 19 h	Village des enfants (jeux gonflables, glissade en tapis-luge)
13 h à 17 h	Maquillage, tours de carriole, tours de poneys \$ et Ski Joering \$
13 h 30	Course de raquette - Série hivernale - Le Coureur \$
15 h	Concours du plus beau bonhomme de neige. Apportez vos accessoires! Remise de prix pour les 3 plus beaux bonhommes de neige. La mascotte Cléo sera la juge officielle!
19 h	Randonnée guidée de nuit en VÉLO SUR NEIGE
19 h 30	Randonnée en raquette au clair de lune
19 h 30 à 20 h 30	Spectacle PlayList trio
20 h 45	Feux d'artifice HOME HARDWARE
21 h à 22 h	Spectacle PlayList trio

NAVETTES GRATUITES ACTI-BUS
Aller-retour de l'hôtel de ville de Coaticook au Parc de la Gorge toutes les 30 minutes. **1^{er} départ : 19 h et dernier retour à 22 h.**

Dimanche 21 février

9 h à 16 h	Tournoi de hockey-bottines
9 h à 16 h	Raquette de montagne \$
9 h à 15 h	Yukigassen... LA bataille de balles de neige
11 h à 16 h	Rencontrez Cléo du film <i>La guerre des tuques 3D!</i> Village gourmand (tire sur neige, BBQ extérieur, barbe à papa à l'érable, etc.) Bistro du Pavillon Village des enfants (jeux gonflables, glissade en tapis-luge, maquillage)
13 h à 16 h	Tours de carriole, tours de poneys \$ et Ski Joering \$
14 h 30	LE TOURNOI DES 6!

NAVETTES GRATUITES ACTI-BUS
Aller-retour de l'hôtel de ville de Coaticook au Parc de la Gorge toutes les 30 minutes. **1^{er} départ : 13 h 30 et dernier retour à 16 h.**

\$: Activité payante

gorgedecoaticook.qc.ca
400, rue St-Marc, C.P. 245, Coaticook, QC J1A 2T7
1-888-524-6743 / 819-849-2331



ACTI-SPORTS
MRC Coaticook

Inscription pour le printemps

L'inscription aux activités d'Acti-Sports pour le printemps se déroulera **du 24 février au 13 mars**. Pour connaître l'horaire des activités libres et la programmation complète des cours offerts ce printemps, consultez notre site Internet au actisportscoaticook.ca. N'hésitez pas à nous suivre également sur Facebook!

Inscription **en ligne** : actisportscoaticook.ca

Inscription **en personne** : semaine du **7 au 11 mars, de 9 h à 16 h**, à la MRC de Coaticook (294, rue Saint-Jacques Nord)

Préinscription

Venez nous rencontrer au tout nouveau bureau d'Acti-Sports dans le cadre de l'événement portes ouvertes au nouveau Centre sportif Desjardins le **22 février, de 17 h à 19 h** (entrée du centre sportif rue Saint-Jean-Baptiste). Les préinscriptions pour la session de printemps se feront lors de cette soirée.

Bon départ

Le programme Bon départ de Canadian Tire est de retour pour l'édition printemps-été 2016. Il est temps de faire votre demande! Rappelons que ce programme offre un soutien financier aux familles défavorisées de la région, pour permettre aux enfants âgés de 4 à 18 ans de participer à des activités physiques ou sportives de type récréatif.

L'aide peut servir à couvrir les coûts associés à l'inscription ou à l'achat d'équipement. Faites-nous parvenir votre demande.

Pour plus d'information sur ce programme, contactez Sonia Doiron par courriel au loisir@mrcdecoaticook.qc.ca ou encore par téléphone au 819-849-7083, poste 229.

Ce que vous devriez savoir sur votre bibliothèque



Un mois de février occupé à la bibliothèque

Février sera des plus chargés à la bibliothèque de Coaticook. Si vous ne voulez rien manquer, vous feriez bien de sortir votre agenda!

En février et mars, nous aurons trois ateliers de découverte qui permettront à tout un chacun de découvrir les étapes de production de différents types littéraires. Après un atelier sur le conte pour enfants tenu le 12 février, les apprentis auteurs pourront se familiariser avec les étapes de production d'un roman jeunesse avec l'auteur **Hervé Gagnon**, vendredi 19 février. Vendredi 4 mars, ce sera au tour de **David Goudreault**, le slameur bien connu, de venir nous entretenir sur le processus de création d'un slam. Il en profitera sans doute pour nous pousser quelques créations de son cru pour l'occasion.

Mercredi 2 mars à 19 h, dans le cadre du mois de la nutrition, se tiendra une conférence intitulée *Enfants difficiles, vraiment?* donnée par l'organisme Croquarium, voué à l'éducation alimentaire. Comment favoriser l'envie de goûter chez l'enfant et faire de l'alimentation une source de plaisir plutôt que de stress? Pour le découvrir, venez expérimenter cette approche originale et pleine de sens qu'est l'éducation au goût.



DE PLUS...

Ce soir, 17 février à 19 h, en collaboration avec le Centre d'action bénévole, nous accueillons Francine Payer, une conférencière autochtone, qui vient nous parler du rôle des aînés chez les Algonquins.

Le 23 février à 19 h, en partenariat avec la Maison de la famille, la bibliothèque recevra la psychologue Chantale Proulx pour la conférence *Ces beaux gestes d'amour*, sur la relation d'attachement entre les parents et leurs enfants.

LA BOUTIQUE AUX VIEUX BOUQUINS

La boutique est ouverte **tous les jeudis de 18 h à 19 h 30 et les samedis de 10 h à 11 h 30**, au sous-sol de la bibliothèque. Venez découvrir notre vaste choix de livres usagés en très bon état. Un présentoir bien garni est aussi accessible près du comptoir de prêt durant les heures d'ouverture de la bibliothèque et au Parc de la Gorge de Coaticook.

Info : Philippe Marcoux, 819-849-4013, poste 106

bibliotheque.coaticook.qc.ca/fr/aux_vieux_bouquins

auxvieuxbouquins.webs.com

COUPS DE CŒUR DE FÉVRIER

Exceptionnellement, vous trouverez les coups de cœur de février et de mars dans la prochaine édition du *Crieur public*.

Activités à venir

- **Mercredi 17 février à 19 h** : Conférence *Les rôles des aînés chez les Algonquins* avec Francine Payer et l'auteure Guylaine Cliche (en collaboration avec le Centre d'action bénévole de la MRC de Coaticook) – 5 \$ (3 \$ pour les abonnés)
- **Vendredi 19 février à 18 h 30** : Atelier découverte « Le roman jeunesse » avec l'auteur Hervé Gagnon – Entrée gratuite
- **Samedi 20 février à 10 h** : Heure du conte avec Caroline
- **Mardi 23 février à 19 h** : Conférence *Ces beaux gestes d'amour* avec la psychologue Chantale Proulx (en collaboration avec la Maison de la famille de la MRC de Coaticook) – Entrée gratuite
- **Mercredi 2 mars à 13 h 30** : Club de lecture
- **Mercredi 2 mars à 19 h** : Conférence *Enfants difficiles, vraiment?* par l'organisme Croquarium, voué à l'éducation alimentaire
- **Vendredi 4 mars à 19 h** : Atelier découverte « Poésie et slam » avec David Goudreault – Entrée gratuite
- **Samedi 5 mars à 10 h** : Heure du conte avec Caroline



Coatic'Art au printemps

Cette année, le Salon des artistes locaux et régionaux du Musée Beaulne sera de retour le 10 juillet. Plus d'une vingtaine d'artistes de Coatic'Art sont inscrits. Ils travaillent fort à se préparer à cette quatrième participation. Vous y verrez plusieurs disciplines artistiques : peinture à l'huile, acrylique, aquarelle et encaustique, sculpture, photographie, arts mixtes et joaillerie.

Arrivée au début de janvier, Christine Pageault de Sherbrooke est la nouvelle artiste en résidence. Elle

sera à Coaticook jusqu'en mars. Christine travaille beaucoup avec les tissus et le recyclage de vêtements. L'an passé, elle fut la coordinatrice du défilé de vêtements recyclés au Pavillon des arts, qui fut un grand succès. Elle donne d'ailleurs des ateliers les dimanches au Musée Beaulne en compagnie de Lise Lapointe. Communiquez avec le Musée pour en savoir plus. Vous aurez l'occasion de rencontrer Christine lors d'un 5 à 7 à la fin de son séjour. Surveillez les annonces.

Le programme Artiste en résidence a été fondé en 1997 par l'artiste de renommée



Photo : Bertrand Thibeault

internationale Normand Gladu. Le studio de l'artiste en résidence se situe au dernier étage de la Vieille Poste. La précédente artiste en résidence était **Carole Batrie** de notre région et membre de Coatic'Art. Carole est très inspirée par les Premières Nations. Un photographe artiste membre du Club photo de Coaticook s'est permis de composer ce portrait pour elle au terme de son séjour.

MUSÉE BEAULNE

Exposition

MÉMOIRE FÉMININE DE JOHANNE CÔTÉ

Du 13 mars au 17 avril 2016

L'exposition *Mémoire féminine* est la troisième exposition solo de l'artiste Johanne Côté. Elle a voulu combiner divers modes de communication et des techniques du patrimoine. Elle a trouvé des similitudes de rythme et de forme avec le code morse, l'alphabet braille et des techniques d'art textile. Elle a donc tissé et brodé des œuvres avec les formes du point et de la ligne.

Certaines œuvres ont été réalisées en tissage dans les trois Cercles de Fermières de Coaticook. D'autres ont été brodées en utilisant le point de croix. À cela s'ajoutent des œuvres qui ont été imaginées lors de sa résidence d'artiste à Coaticook du 21 juillet au 5 octobre 2015. Les œuvres reflètent les questionnements de l'artiste sur le codage et le déchiffrement de ce qui nous entoure.



PARTIE 1

La série F08 a été réalisée avec du fil de coton ocre, du fil de coton gris et du ruban de cassette audio. Le code morse permet de déchiffrer le nom du Cercle où l'œuvre a été tissée.

Chaque œuvre est

d'environ 24 po de hauteur, soit celle d'un linge à vaisselle traditionnel. Johanne a tissé le code morse avec du ruban de cassette audio, un clin d'œil à la télégraphie. Chaque œuvre est à la fois unique et liée aux autres, puisque le montage en chaîne est propre à chaque Cercle, tandis que celui du fil de trame est le même.

PARTIE 2

Les œuvres qui abordent le point de croix, une technique de broderie, sont réalisées avec le code morse et l'alphabet braille.

PARTIE 3

Cette partie est plus hétéroclite et réalisée avec du ruban de cassette audio, du ruban 8 pistes, du fil à broder, des éléments de couture ou du papier de piano mécanique sans pour autant utiliser les deux moyens de communication mentionnés plus tôt.

En somme, les œuvres de cette exposition sont liées aux interrogations de l'artiste sur les mystères de la transmission du savoir et sur les divers modes de communication qui sont constitués de formes linéaire ou circulaire.

Johanne Côté a réalisé plusieurs expositions collectives et trois expositions solos au cours des trois dernières années. Elle vit et travaille à Sherbrooke. Elle détient une formation en arts graphiques et en arts visuels. Dans ses projets artistiques, elle explore les thèmes de la mémoire, du legs familial, des technologies obsolètes et de la transmission du savoir-faire. Elle est sensible à la combinaison de l'art visuel et de l'art textile.

Info : 819-849-6560 • museebeaulne.qc.ca



CONCOURS d'écriture

Un concours d'écriture sur la thématique de l'arbre et de la forêt est officiellement lancé dans les écoles et parmi la population par les Amis du patrimoine de Saint-Venant-de-Paquette.

Le nom de la personne gagnante sera annoncé au lancement de la programmation de la saison estivale 2016 qui se tiendra à la maison de l'Arbre, située sur le sentier Poétique des Amis du patrimoine à Saint-Venant-de-Paquette, le **samedi 21 mai**.

Plus de 6000 visiteurs sont attendus à Saint-Venant au cours de cette saison consacrée à la poésie. Plusieurs activités les attireront, dont la célèbre Nuit de la poésie qui se déroulera durant la nuit du samedi **13 août 2016**. L'organisation se fait sous la direction artistique de **David Goudreault**, artiste, poète et slameur de la région, et de **Richard Séguin**, auteur, compositeur et interprète, et sous la coordination de **Jean-François Létourneau**, enseignant en littérature au Cégep de Sherbrooke. De nombreux artistes prendront part à cette nuit

poétique, dont **Zachary Richard, Chloé Sainte-Marie, Raoul Duguay, Yolande Villemaire** et plusieurs autres.

En plus de voir son texte exposé sur une des nouvelles installations du sentier Poétique, la personne gagnante recevra un prix en argent et un laissez-passer VIP pour deux personnes lui permettant d'assister à la Nuit de la poésie gratuitement. Différents prix de participation seront également distribués parmi les auteurs amateurs.

Critères

- Tous les styles littéraires sont acceptés : poème, conte, récit, slam...
- La longueur des textes doit se situer entre 50 et 300 mots
- Les textes doivent être rédigés en français

Groupes d'âge

- Les auteurs doivent avoir entre 12 et 18 ans (étudiants du secondaire) ou entre 65 et 99 ans.
- Pour soumettre vos textes ou demander de l'information, écrivez à mobiusdd@hotmail.com.

Pour toute autre information sur le concours, vous pouvez utiliser la même adresse courriel ou téléphoner au 819-346-1527 et demander Stéphane Lemire.

Date limite : 5 mai 2016

« Ce que j'entreprends est insensé et n'aura aucun succès dans le public. N'importe, il faut écrire pour soi, avant tout. C'est la seule chance de faire beau. »

Gustave Flaubert, Correspondance à Mlle Leroyer de Chantepie, 11 juillet 1858

Bingo « O » Jambon à Saint-Venant-de-Paquette

Venez gagner votre jambon de Pâques lors du bingo traditionnel de Saint-Venant qui se tiendra le **samedi 12 mars prochain à 19 h 30**, à la salle municipale de Saint-Venant-de-Paquette, au 5, chemin du Village.

Invitez vos amis et toute votre famille : vos enfants et petits-enfants... il y a de très beaux prix pour tous les groupes d'âge. Cantine sur place.

Pour toute information, communiquez avec Georgette Roy : 819-658-3304.

Déjeuner-causerie

de la Société d'histoire de Coaticook

Le prochain déjeuner-causerie aura lieu le mercredi **9 mars à 9 h** au restaurant La Place de Coaticook. Il sera question de la Coopérative funéraire de Coaticook et le conférencier sera Pierre Carbonneau, le président du conseil d'administration.

Vous avez des trésors d'archives personnelles ou institutionnelles ou des photos anciennes dont vous ne savez que faire : pensez à la Société d'histoire au lieu de les jeter!

Pour plus d'information, consultez notre site Internet au societehistoire-coaticook.ca, notre page Facebook au facebook.com/histoirecoaticook ou téléphonez-nous au 819-849-1023.

UNE SOIRÉE DE DANSE AVEC LE COATICOOK BIG BAND

Le soir du **samedi 27 février**, chaussez vos souliers de danse et venez vous réchauffer au son de la musique entraînante du Coaticook Big Band.

C'est à compter de 19 h 30, à la salle L'Épervier du 80, rue Saint-Jacques Sud, qu'il vous attend en grand nombre.

Le Coaticook Big Band compte une quinzaine de musiciens, tous membres de l'Harmonie de Coaticook et qui se spécialisent dans la musique de danse et l'animation de soirées sociales. Deux chanteuses s'ajoutent au groupe et ensemble, ils vous offrent un répertoire de musiques très variées allant du disco-pop au cha-cha-cha, en passant par le rock et la valse... Il y en a pour tous les goûts et tous les âges.

Venez passer une soirée agréable et encourager des musiciens de chez nous! Tous les fonds recueillis serviront à financer les améliorations techniques du groupe musical.

Procurez-vous des billets au coût de 10 \$ auprès des musiciens de l'Harmonie, de Denise Loiselle (819-849-7598), de Guillaume Laroche (819-212-3082) ou à la porte le soir du concert.



REER – CELI:
POUR VOUS SENTIR LIBRE
ET PROFITER PLEINEMENT DES
GRANDS JOURS DE VOTRE VIE

29 FÉVRIER 2016
Date limite pour cotiser au REER.
Rencontrez votre conseiller.

819-849-9822
desjardins.com/ReerCeli



Desjardins
Caisse des Verts-Sommets
de l'Estrie

En avez-vous eu connaissance? Du 31 janvier au 6 février se tenait la 26^e semaine de prévention du suicide.

Savez-vous qu'un agriculteur québécois sur deux souffre de détresse psychologique? À long terme, une grande détresse peut mener à l'anxiété, à la dépression et parfois même au suicide...

Chaque année en Estrie, 50 personnes se suicident, dont 80 % sont des hommes.

Cette année, nous avons créé une affiche spécialement pour les agriculteurs (ci-contre) afin de vous rappeler que le suicide n'est pas une option. Près d'une quarantaine d'affiches ont été distribuées dans les

différents milieux agricoles de la MRC de Coaticook dans le cadre de la Semaine de prévention du suicide. Des capsules publicitaires ont aussi été diffusées sur les ondes de Rouge FM et NRJ durant la semaine. Vous voulez les entendre? Rendez-vous sur le site de Jevi : jevi.qc.ca/services/semaine-prevention-suicide/#capsules.

La prévention du suicide, c'est tous les jours que ça se fait et la Semaine de prévention est là pour nous le rappeler...



ENVIRONNEMENT

◇ CHRONIQUE ENVIRONNEMENT

Par Monique Clément

Chargée de projet, Matières résiduelles

Les microorganismes présents dans les installations septiques sont de précieux alliés pour le bon fonctionnement du système d'épuration. Ils se nourrissent de matières organiques et réduisent ainsi le volume de boues et d'écume.

Voici quelques trucs pour préserver la flore bactérienne et vous assurer du bon fonctionnement de votre installation septique.

Attention aux produits et aux matières qui s'y retrouvent

- Évitez de jeter dans la toilette des matières qui ne se dégradent pas ou qui se dégradent très lentement (ex. : gras et graisse, mégot de cigarette, soie dentaire, cheveux, condom, serviette hygiénique, tampon et applicateur, couche jetable, lingette, pansement, litière à chat, etc.).
- Évitez aussi d'y jeter des produits chimiques (ex. : solvant, antigel, médicaments, pesticide, peinture, huile usée, etc.). Ces produits sont extrêmement néfastes pour l'environnement et doivent être éliminés adéquatement lors d'une collecte de résidus domestiques dangereux.

- Réduisez l'usage des produits de nettoyage désinfectants (ex. : eau de javel). Ces produits réduisent l'action bactérienne.

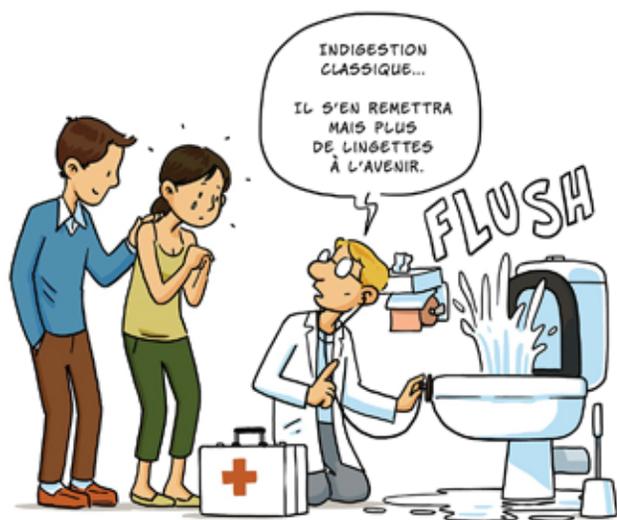
- N'utilisez pas de broyeur à déchets, car celui-ci peut entraîner jusqu'à 20 % d'augmentation de la matière organique à décomposer. Placez plutôt les résidus organiques dans votre composteur domestique ou votre bac brun.

Assurer un entretien régulier de la fosse septique

Le règlement provincial prévoit une vidange obligatoire des boues de fosses septiques tous les deux ans pour les résidences permanentes, et tous les quatre ans pour les résidences saisonnières. Afin de simplifier la vie à ses citoyens et leur permettre d'économiser, la MRC prendra en charge la vidange des boues de fosses septiques à compter de 2016, 2017 et 2018, selon les municipalités (à l'exception de Dixville). Une lettre sera envoyée aux propriétaires concernés au moins deux semaines à l'avance afin de les informer de la date approximative de vidange.

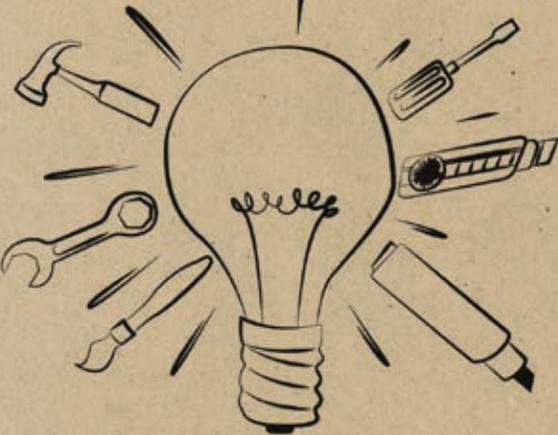
Pour toute information supplémentaire, consultez notre site Internet mrcdecoaticook.qc.ca ou contactez-nous au 819-849-9166, boues@mrcdecoaticook.qc.ca.

Conseils pratiques POUR LE BON FONCTIONNEMENT DES INSTALLATIONS SEPTIQUES





**RESSOURCERIE
DES FRONTIÈRES**



**CONCOURS
D'ARTISTES
RÉCUPÉRATEURS**

DÉPLOYEZ VOS RESSOURCES CRÉATIVES

Des nouvelles du concours d'artistes récupérateurs

LE CONCOURS EN BREF

La Ressourcerie des Frontières a lancé la première édition de son concours d'artistes récupérateurs dans le but de sensibiliser la population à l'environnement, de stimuler la fibre environnementale créative et de contribuer à l'émergence de nouveaux artistes et artisans. Ouvert à toute la population selon différentes catégories, le concours d'artistes récupérateurs invite les personnes intéressées à créer de toutes pièces une œuvre à partir de matériaux recyclés.

PROLONGATION DE LA PÉRIODE D'INSCRIPTION

Plus que fiers de la réponse positive à notre concours d'artistes récupérateurs, nous avons pris la décision de **prolonger la période d'inscription jusqu'au 29 février 2016**. Si vous n'êtes pas encore inscrit et que vous aimeriez créer une œuvre à partir de matières recyclées, dépêchez-vous de vous inscrire! Visitez le site Internet de la Ressourcerie des Frontières pour accéder à la fiche d'inscription.

PLUS DE 6 800 \$ EN PRIX!

Pas encore certain de vouloir participer? Peut-être que les prix à remporter lors du concours vous convaincront... Du moins, ils ne vous laisseront pas indifférent! Grâce à l'appui de nos précieux partenaires et commanditaires, nous remettons plus de 6 800 \$ en prix lors du souper-gala qui couronnera les grands gagnants, en octobre 2016. Vous pouvez avoir un aperçu complet de la valeur des récompenses ici : ressourceriedesfrontieres.com/attachments/article/170/valeur_prix_concours.pdf.

DÉPÔT DES ŒUVRES

Bien que la période de création s'étende **jusqu'au 30 juin 2016**, nous tenions à rendre disponible le formulaire de dépôt d'œuvre (ressourceriedesfrontieres.com/attachments/article/170/formulaire_depot_oeuvre_concours.pdf) dès maintenant pour les artistes déjà bien avancés dans leur démarche. L'œuvre terminée et le formulaire de dépôt d'œuvre devront être déposés en personne dans notre magasin de Magog ou de Coaticook. Les participants ne pouvant pas se déplacer devront envoyer le tout par la poste.

LE CONCOURS EN ÉTAPES

1. **Période d'inscription** : 1^{er} octobre 2015 au 29 février 2016
2. **Période de création et de dépôt de l'œuvre** : jusqu'au 30 juin 2016
3. **Dévoilement des finalistes** : juillet 2016
4. **Exposition des œuvres des finalistes** : de juillet à septembre 2016
5. **Dévoilement des gagnants** (souper-gala-spectacle) : octobre 2016

UN PEU PLUS SUR LE CONCOURS

Vous trouverez tous les détails relatifs au concours sur le site Internet de la Ressourcerie des Frontières. N'hésitez surtout pas à communiquer avec nous pour tous détails ou questions supplémentaires. Pour ce faire, adressez-vous à Jean Des Rosiers, conseiller-directeur général adjoint et responsable du concours, au 819-804-1018 ou 819-993-4678 ou à j.des.rosiers@ressourceriedesfrontieres.com.



La Ressourcerie des Frontières se démarque une fois de plus

Comme sa mission est reliée à la valorisation des matières vouées à l'élimination et à l'enfouissement, on pourrait s'attendre à ce que la Ressourcerie des Frontières se distingue en environnement uniquement. Mais ce n'est pas le cas!

Depuis ses débuts en 2011, la Ressourcerie des Frontières s'est démarquée à plusieurs reprises en recevant des certificats et des prix en environnement, bien sûr, mais aussi en entrepreneuriat. L'année 2015 n'a pas fait exception, puisque la Ressourcerie a été candidate à un prix reconnaissance de la SADC de Coaticook dans la catégorie finaliste en « innovation ».

Et ce n'est pas tout : la Ressourcerie a également été lauréate d'un prix dans une toute nouvelle catégorie portant sur... la diversité! En effet, lors de la première Foire de la diversité et de l'emploi, organisée par Actions interculturelles l'automne dernier, la Ressourcerie a été couronnée pour la qualité de ses pratiques en gestion de la diversité.

C'est là un aspect méconnu du grand public, mais très important pour cette entreprise d'économie sociale, comme le souligne Karine Cantin, directrice générale : « Quelques personnes croient que la Ressourcerie ne fait que vendre de la marchandise usagée en magasin, mais nous sommes beaucoup plus que ça! Oui, le développement durable est au cœur de notre mission, mais nous avons aussi choisi de valoriser l'humain en offrant des occasions d'emploi à des personnes qui ont des difficultés à intégrer le marché du travail. »

Un prix de la diversité bien mérité, donc, pour cette entreprise conviviale qui donne une chance en emploi à la diversité, qu'il s'agisse de culture, de génération, de sexe ou encore de handicaps divers.

Sur la photo : Mohamed Soulami, directeur général d'Actions interculturelles; Jean Des Rosiers, conseiller et directeur adjoint de la Ressourcerie des Frontières; Marie-Claude Bibeau, ministre du Développement international et de la Francophonie; Lucienne Hick, membre fondatrice et bénévole de la Ressourcerie.

La coopérative de travail L'Écono Plus vous invite à remplir un sondage en ligne

En effet, dans le cadre d'une étude de faisabilité pour l'implantation de l'épicerie collective LA COMMANDE, la coopérative, ayant le souci de vous servir et de répondre à vos besoins en tant que consommateurs, souhaite connaître vos habitudes d'approvisionnement alimentaire, vos préférences et vos attentes face à l'ouverture d'une nouvelle épicerie à Coaticook.



Ainsi, vous êtes invités à remplir un sondage électronique se trouvant à l'adresse suivante : <http://goo.gl/0loqPj>. Sachez que les réponses sont anonymes et confidentielles, et elles serviront à mieux cibler l'offre de produits et de services de l'épicerie LA COMMANDE. La firme RESTECH G.C.A. fera le décompte et l'analyse du sondage.

À noter qu'une version papier du sondage est disponible au comptoir d'accueil de l'hôtel de ville de Coaticook (150, rue Child), ainsi qu'à la Bibliothèque Françoise-Maurice (34, rue Main Est). Vous avez **jusqu'au 7 mars** pour remplir le sondage.



Fonds de développement de la MRC de Coaticook

Un appel à projets du Fonds de développement de la MRC de Coaticook est en cours. Les organismes ont **jusqu'au vendredi 15 avril 2016, 16 h**, pour déposer leur demande à la MRC de Coaticook. Pour connaître tous les détails et pour obtenir les documents requis, communiquez avec Sara Favreau-Perreault, agente de développement rural à la MRC de Coaticook, au 819-849-7083, poste 230.



RAPPEL FONDS TILLOTSON DE LA RÉGION DE COATICOOK

Il ne reste plus que deux semaines pour soumettre vos demandes de subvention au Fonds Tillotson : la date limite est le **2 mars 2016**.

Rendez-vous sur le site Internet de la MRC de Coaticook (mrcdecoaticook.qc.ca) pour obtenir le formulaire.

INFORMATION CITOYENNE



INVITATION À LA fête du 50^e de l'AFEAS de Barnston

Vous êtes invitée à participer à la fête spéciale qui se tiendra le **vendredi 8 avril 2016** au Club de golf de Coaticook (660, rue Merrill).

Ce sera l'occasion de se remémorer le vécu des dernières années, les gains acquis et de s'informer des dossiers en marche.

L'accueil sera à 17 h. Ensuite, il y aura un souper, une conférence sur le travail invisible, un historique de l'organisme et le partage de bons souvenirs.

Votre présence ainsi que celle de vos proches seraient grandement appréciées!

Confirmation **avant le 8 mars 2016**.

Coût de 35 \$ par personne

Chèque au nom de AFEAS de Barnston

Faire parvenir à : France Harrisson
540, chemin de Hatley
Compton (Québec) JOB 1L0
819-835-1365



FÊTE DU 50^E DE L'AFEAS DE BARNSTON

Coupon à joindre à votre paiement

- Nombre de personnes : _____
- Noms des personnes présentes : _____

- Ci-joint la somme de : _____



Municipalité de Stanstead-Est
Départ de l'inspecteur Camille Roberge

Le conseil tient à souligner le départ de M. Camille Roberge et à le remercier pour près de 22 ans de service pour notre Municipalité comme inspecteur en permis de feu d'abattis. Il est remplacé par M. Dany Brus, que vous pouvez contacter directement au 819-679-2073. Notez que le permis de feu extérieur est obligatoire depuis 2012 dans la Municipalité. Deux types de permis de feu sont disponibles. Pour plus d'information, veuillez contacter la Municipalité durant les heures d'ouverture.



Le nouveau Centre sportif Desjardins ouvre ses portes à la population

Le **lundi 22 février, de 17 h à 19 h**, le tout nouveau Centre sportif Desjardins ouvrira ses portes à la population. C'est avec fierté et excitation que des membres du personnel et des élèves de l'école secondaire La Frontalière, de la Commission scolaire des Hauts-Cantons et Acti-Sports attendent les membres de la communauté à ces portes ouvertes.

Les nouvelles installations sont destinées non seulement aux élèves de l'établissement, mais également à l'ensemble de la population et permettront la tenue de manifestations sportives d'envergure dans notre région.

Rappelons que c'est grâce à la participation de nombreux partenaires que la réalisation de ce projet, de près de 3,5 millions de dollars, a été rendue possible.

Ce pavillon sportif a été réalisé avec le soutien de

Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique)

Commission scolaire des Hauts-Cantons

Ville de Coaticook

MRC de Coaticook

Conférence régionale des élus de l'Estrie (CRÉ de l'Estrie)

New Hampshire Charitable Foundation (Fonds Tillotson)

Merci à tous les partenaires

DIAMANT

Caisse Desjardins des Vert-Sommets de l'Estrie

Laiterie de Coaticook

Niedner

Promutuel

Coaticook-Sherbrooke

Supermarché

IGA Coaticook

OR

Agropur

Cabico

Caron et fils

Champeau

Gérard Leblanc,

courtier d'assurances

OR

Groupe SFGT

M. Guy Hardy, député de Saint-François

Jubenville et associés, architectes

Union des producteurs agricoles

ARGENT

CIGN 96,7

BRONZE

M. Bertrand Lamoureux

Industries de la Rive-Sud

Tournoi de golf du maire de Coaticook

M. Vincent Tanguay



Journée internationale des femmes : le mardi 8 mars 2016

Thème : *Appel à toutes pour se faire entendre*

Où : Centre communautaire Élie-Carrier de la MRC de Coaticook

Pour réservation : Micheline Michaud 819-849-2200

AL-ANON GROUPE D'ENTRAIDE POUR LES PARENTS ET AMIS D'ALCOOLIQUES

Si la consommation d'alcool d'une personne proche vous dérange, venez nous voir aux rencontres hebdomadaires, les **mardis à 19 h 30** au 3^e étage du Centre d'action bénévole de la MRC de Coaticook, situé au 23, rue Cutting.

Info : Sylvie 819-849-1168

CENTRE D'Action BÉNÉVOLE DE LA MRC DE COATICOOK

Cuisines collectives Aux P'tits Oignons

CUISINE PARENTS-ENFANTS : PÂTES À MODELER COMESTIBLES

Mercredi 2 mars, de 9 h à 12 h

Les enfants de tout âge sont les bienvenus; gratuit.

CUISINE PURÉE POUR BÉBÉ

Mercredi 9 mars, de 9 h à 12 h

L'atelier consiste à faire connaître les bases d'une purée pour bébé réussie en cuisinant une purée de fruits, de légumes et de viandes et substituts; gratuit.



CUISINE INTERNATIONALE : LE MEXIQUE

**Mardi 8 ou vendredi 11 mars,
de 18 h 30 à 21 h**

5 \$ par personne

CUISINE THÉMATIQUE : LA DÉCORATION DE GÂTEAU

**Mercredi 16 mars,
de 9 h à 12 h** (confection du gâteau)
et de 13 h à 16 h (décoration du gâteau)
10 \$ par personne

Inscription au 819-849-7011, poste 233

Une halte-garderie est offerte lors des activités, sauf pour la cuisine internationale.

Vos impôts sont un casse-tête?

*Les cliniques d'impôts pour
personnes à faible revenu seront
bientôt dans votre municipalité*

Présentez-vous à l'une de nos séances d'inscription qui se tiendront **de 13 h 30 à 16 h** les :

- **7 mars, Barnston-Ouest/Stanstead-Est**, centre communautaire de Way's Mills (2081, ch. Way's Mills)
- **10 mars, Martinville/Sainte-Edwidge**, bureau municipal de Martinville (233, rue Principale Est)
- **14 mars, Saint-Venant-de-Paquette/East Hereford**, centre municipal de Saint-Venant-de-Paquette (5, chemin du Village)
- **17 mars, Dixville**, salle du conseil (251, chemin Parker)
- **21 mars, Saint-Herménégilde**, centre communautaire (776, rue Principale)
- **24 mars, Compton**, Manoir de chez nous (4, chemin de la Station)
- **7 avril, Waterville**, salle du conseil, hôtel de ville (170, rue Principale Sud)
- **12 avril, Saint-Malo**, local de l'âge d'or (459, route 253)
- **2, 9, 16 et 30 mars; 6, 13 et 20 avril, Coaticook**, sous-sol de l'église Saint-Jean (50, rue Court).

Les bénévoles du CAB recueilleront vos documents. Ils les transmettront aux personnes qui ont été formées pour remplir vos déclarations.

Vous devez notamment apporter votre compte de taxes et votre relevé 31.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- Personne seule : revenu annuel de 25 000 \$ et moins
- Couple : revenu annuel de 33 000 \$ et moins
- 1 adulte avec 1 enfant : revenu annuel de 30 000 \$ et moins (2000 \$ pour chaque personne supplémentaire)

ET

- vous gagnez moins de 1000 \$/an en revenus d'intérêts

Des frais de dossier et de traitement de 3 \$ sont payables à l'inscription.

Pour de plus amples renseignements : 819-849-7011, poste 224.



RENCONTRES PRÉNATALES INTENSIVES

**Vendredi 19 février, de 19 h à 21 h,
et samedi 20 février, de 9 h à 16 h**

Pour les futurs parents.

CONFÉRENCE GRATUITE CES BEAUX GESTES D'AMOUR

Mardi 23 février, 19 h

Bibliothèque Françoise-Maurice

Conférence de la psychologue Chantale Proulx sur la relation d'attachement entre les parents et leurs enfants : son importance, les moyens de la développer et de la maintenir.

SOIRÉE EN FAMILLE (0-12 ANS)

Mercredi 24 février, dès 17 h 15

École Gendreau (102, rue Cutting, Coaticook)

Pizza et activités diverses, 10 \$ par famille.

FORMATION RCR GRATUITE

Lundi 28 mars, de 9 h à 12 h ou de 18 h à 21 h

BÉBÉ CAFÉ COATICOOK

Tous les jeudis, de 9 h à 11 h

Restaurant Le Croissant Chaud
(28, rue Main Ouest, Coaticook)

Pour les femmes enceintes, les mères allaitantes et celles qui donnent le biberon tout en jasant.

NOURRI-SOURCE

Le 3^e mardi du mois, de 9 h 30 à 11 h 30

Halte-allaitement, massage bébé, etc.

PETITS YOGIS (3-5 ANS)

**Les mercredis de mars (9, 16, 23 et 30),
de 9 h 30 à 10 h 30**

Atelier parent-enfant, 15 \$.

PILATES PRÉ ET POSTNATAL

**Les mercredis de mars (9, 16, 23 et 30),
de 11 h à 12 h**

Améliorez votre posture et renforcez les muscles sollicités lors de l'accouchement, 15 \$.

Pour information et inscription :
819-849-7011, poste 231
sfamilles1@cabmrccoaticook.org

Un nouveau service offert par Nourri-Source Coaticook

Dans certaines situations particulières d'allaitement, l'utilisation d'un tire-lait électrique double peut être utile pour démarrer, augmenter ou maintenir la production de lait.

Grâce à la générosité du Fonds Tillotson de la région de Coaticook et de la Caisse Desjardins des Verts-Sommets de l'Estrie, Nourri-Source Coaticook a pu se procurer un tire-lait électrique. L'organisme peut maintenant offrir le prêt de ce tire-lait électrique gratuitement. Ce service est réservé pour les cas qui nécessitent l'utilisation d'un tire-lait et s'accompagne d'un suivi individualisé avec une marraine d'allaitement.

Merci au Fonds Tillotson de la région de Coaticook et à la Caisse Desjardins des Verts-Sommets de l'Estrie pour cette aide qui sera utile pour les familles de la MRC!

 **Desjardins**
Caisse des Verts-Sommets
de l'Estrie


Secteur Coaticook

Des compétences... tu en as!

◆ CHRONIQUE JEUNESSE

Par Jacinthe Joyal

Carrefour jeunesse-emploi de la MRC de Coaticook

Alors ça y est, tu te cherches un emploi pour la première fois de ta vie et tu as 16 ans. Sachant que tu dois avoir un curriculum vitae en main pour faire tes démarches, tu tentes de t'y mettre à partir de modèles trouvés sur le Net. Mais il y a un souci : tu n'as aucune expérience de travail! Ton CV a bien triste mine comme ça : on n'y trouve que ton adresse, ta formation et quelques qualités...

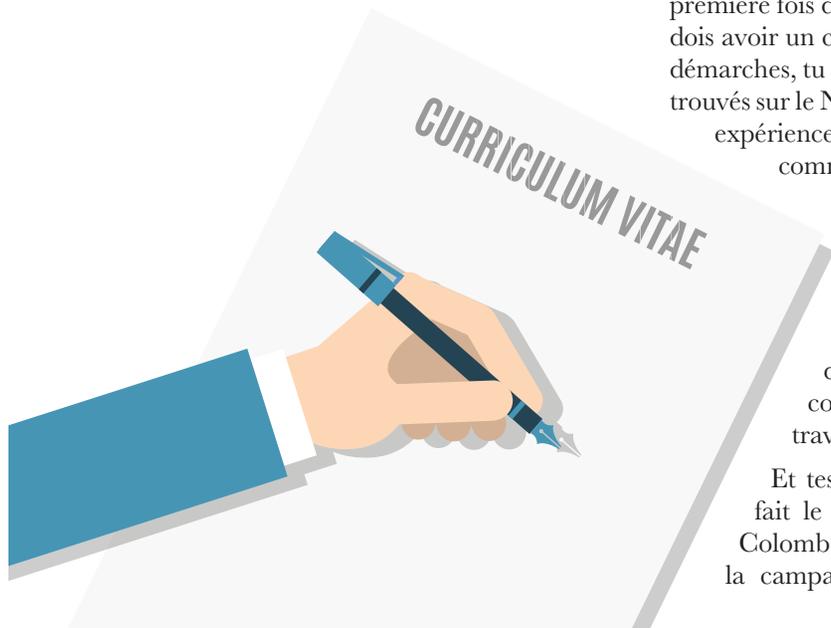
Sais-tu que tes petits emplois non officiels tels que la tonte de pelouse, le gardiennage, la distribution de journaux ou encore les petits contrats de peinture faits çà et là peuvent compter comme des expériences de travail?

Et tes activités bénévoles? La fois où tu as fait le service au souper des Chevaliers de Colomb ou encore quand tu as participé à la campagne de financement de l'équipe de

hockey de ton frère? Ça aussi, ça compte aux yeux des employeurs, car tu démontres là des compétences transférables.

L'important quand tu te fais un CV pour la première fois, c'est de bien démontrer aux employeurs potentiels que tu as développé des habiletés au travail, que tu es une personne à qui on peut confier des tâches en toute confiance. Pour cela, examine toutes les situations où tu as eu à faire des efforts prolongés pour quelqu'un d'autre que toi : tu y trouveras des qualités que les employeurs recherchent. Et pour compléter ta candidature, tu peux joindre une lettre de présentation dans laquelle tu expliques tes motivations pour le poste convoité et les raisons pour lesquelles ce poste te convient bien mieux qu'à quiconque!

À toi ensuite de le démontrer en entrevue!



Brunch-bénéfice annuel DE LA MAISON DES JEUNES DE COATICOOK

La Maison des jeunes de Coaticook, en collaboration avec le Club de golf Coaticook, vous invite à son brunch-bénéfice annuel, le dimanche 20 mars 2016.



Maison des jeunes de Coaticook
Au service des jeunes depuis 1983

Le but de ce rassemblement est de permettre à la communauté de mieux connaître la Maison des jeunes et ses membres. De plus, nous désirons amasser des fonds afin de poursuivre notre mission : tenir un lieu de rencontre animé pour les jeunes de 12 à 17 ans qui, au contact d'adultes significatifs, pourront devenir des citoyens actifs, critiques et responsables.

Par la présente, nous désirons également vous inviter à contribuer au succès de ce brunch. Vous pouvez le faire de trois façons :

- en achetant des **billets**;
- en nous offrant un **objet** pour garnir notre encan silencieux (ex. : œuvre d'art, bon d'achat, chèque-cadeau, etc.);
- en nous faisant parvenir un **don**. Sachez que nous pouvons délivrer des reçus officiels pour don de charité.

Cet événement, qui devient maintenant une tradition, se veut une grande célébration de la jeunesse. Entre autres au programme : buffet de style brunch servi de 10 h à 11 h 30, encan silencieux et présentation de photos des activités de la Mayz sur grand écran. De plus, Patricia Désorcy, animatrice à la radio CIGN, est notre porte-parole et sera sur place pour vous rencontrer.

Pour plus d'information, vous pouvez contacter Line Gendron, coordonnatrice de la Maison des jeunes de Coaticook, ou Félix Beaudry, animateur responsable, au 819-849-7362 ou par courriel au mdjcoaticook@videotron.ca.



Patricia Désorcy,
porte-parole de l'événement

Toute l'équipe de la Maison des jeunes espère vous compter parmi les convives!



Photo - Stéphane Lafrance

PROGRAMMATION DES CONFÉRENCES 2016

lors des **LOISIRS THÉRAPEUTIQUES**
du Centre communautaire Élie-Carrier

Le Centre communautaire Élie-Carrier est un lieu de rassemblement géré par les aînés, pour les aînés. Il offre une programmation variée d'activités, dont les Loisirs thérapeutiques du vendredi.

Qu'est-ce que les Loisirs thérapeutiques?

Les Loisirs thérapeutiques ont lieu tous les vendredis. Comme le nom l'indique, c'est une occasion de loisir « qui fait du bien ». Une journée pour bouger un peu, se rencontrer et socialiser, manger un bon repas et s'informer! La journée des Loisirs thérapeutiques débute à 10 h 15 avec une séance d'exercices faciles à exécuter, question de se dérouiller un peu les articulations. On poursuit avec une conférence d'information (le 2^e vendredi de chaque mois) sur un sujet qui intéresse les aînés. On passe ensuite au repas du midi qui est offert au coût minime de 8 \$ pour les membres (9 \$ pour les non-membres), grâce à la contribution des bénévoles qui le préparent. Finalement, on laisse la place à différents jeux (cartes, billard, poches, etc.) pour terminer l'après-midi en beauté. Cette journée du vendredi est ouverte à tous, alors venez l'essayer... vous pourriez l'adopter!

Programmation des conférences d'information des Loisirs thérapeutiques

À la suite d'un sondage réalisé auprès de ses membres, le Centre Élie-Carrier a élaboré une programmation de conférences d'information qui ont lieu le 2^e vendredi de chaque mois. D'une durée de 30 minutes, ces conférences **gratuites** ont lieu tout juste avant le dîner, soit de 11 h 15 à 11 h 45.

Voici donc les sujets qui vous sont proposés pour l'hiver et le printemps 2016 :

26 février 2016

FABRICATION ET PRODUITS DU MIEL

Jean Huppé, apiculteur

4 mars 2016

FISCALITÉ DES AÎNÉS

Françoise Anderson, spécialiste de services aux citoyens

11 mars 2016

LE MANDAT D'INAPTITUDE, LA SUCCESSION ET LES DIFFÉRENTS TESTAMENTS

Anne-Sophie Francoeur, notaire

18 mars 2016

CONFÉRENCE SOLEIL

Roxanne Denis, pharmacie Brunet

8 avril 2016

LA RIGOLOTHÉRAPIE

Sylvie Morin, thérapeute spécialisée en relations humaines et relation d'aide

24 avril 2016

LA SURDITÉ

Michel Nadeau, conférencier

13 mai 2016

LES SERVICES OFFERTS À LA COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE COATICOOK

Michel Belzil, directeur général

10 juin 2016

L'HÔPITAL : LES SERVICES QUI ME SONT OFFERTS SUR LE TERRITOIRE ET L'IMPACT DES CHANGEMENTS DE STRUCTURES SUR LES SERVICES

Philippe Limoges, gestionnaire au CIUSSS de l'Estrie-CHUS





ACTIVITÉS 2016

Ouvertes à tous!

Lundi

9 h 30 à 11 h 30 : Taï-chi
13 h 30 à 15 h : Danse
15 h 30 et 17 h : Zumba

Mardi

8 h 45 à 9 h 30 : Marche lente
11 h à 13 h : Comité anglophone
ou Journées spéciales handicapés
15 h à 16 h : Zumba

Mercredi

Partie de cartes
(1^{er} mercredi du mois)
Ouvert tous les mercredis après-midi
13 h à 16 h : Journée FADOQ Saint-Jean
18 h 30 à 21 h : Taï-chi

Jeudi

8 h 45 à 9 h 30 : Marche lente
11 h à 18 h : Belle et mince
18 h 15 : Zumba

Vendredi

10 h à 16 h : Loisirs thérapeutiques : exercices,
conférences, dîner communautaire
et jeux (tous les vendredis)
19 h à 21 h : Bingo, 1^{er} vendredi du mois

Samedi

20 h à 23 h 45 : Danse pour tous

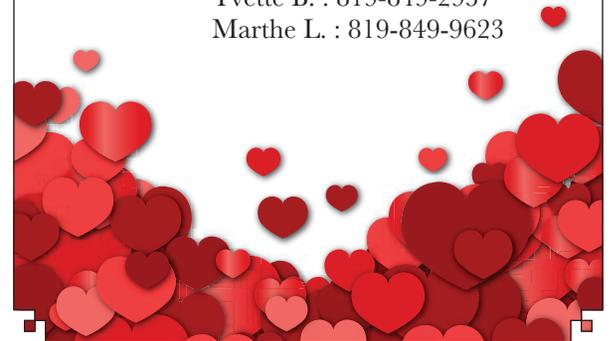
Info : Micheline Michaud, présidente
819-849-2200

Souper de la Saint-Valentin

La Saint-Valentin sera soulignée au Centre communautaire Élie-Carrier lors du prochain souper le **20 février**, toujours accompagné par la musique de Tom et Cheryse. Bienvenue à tous ceux qui désirent passer une belle soirée en bonne compagnie!

Membres : 25 \$ • Non-membres : 27 \$
On apporte ses consommations!

Réservation : Micheline M. : 819-849-2200
Odette : 819-849-7129
Yvette B. : 819-849-2937
Marthe L. : 819-849-9623



Les contributions aux fins de parcs

CHRONIQUE URBANISME

Par Camille Gagnon-Tremblay
Technicienne en urbanisme, MRC de Coaticook

Qui n'a jamais joué dehors enfant? Les plus âgés nous raconteront qu'enfant ils jouaient sur le terrain vague près de chez eux ou encore dans le boisé tout près ou même à « la dompe ». D'autres nous raconteront les heures écoulées dans des modules de jeux en bois avec une glissoire en tôle brûlante. De nos jours, les choses ont bien changé, les glissoires ne brûlent plus la peau, il n'y a plus de risque de se planter des échardes en grim pant sur les modules de bois et aller jouer dans un dépotoir improvisé n'est pas une option.

Mais, adulte comme enfant, on a besoin de prendre l'air et de bouger.

L'été dernier, dans la minisérie sur l'urbanisme et la santé publique, on vous parlait de l'importance d'occuper les espaces publics, et notamment d'y jouer. Dans ces espaces publics, il y a entre autres les parcs et espaces verts qui, comme le reste, coûtent cher à aménager et entretenir. Avec des budgets déjà bien remplis, les municipalités ont souvent peu de fonds pour ce type d'immobilisation et doivent avoir recours à diverses subventions. La *Loi sur l'aménagement*

et l'urbanisme leur accorde cependant un pouvoir très intéressant pour se constituer un fonds aux fins de parcs, terrains de jeux et espaces verts.

Une municipalité peut, à l'intérieur de sa réglementation d'urbanisme, intégrer une obligation de contribuer au fonds de parcs comme condition préalable à l'obtention d'un permis. Lorsque ces dispositions sont intégrées au règlement de zonage, il s'agit d'une condition à l'obtention de certains permis de construction, entre autres dans le cas d'un réaménagement n'impliquant pas d'opération cadastrale. Lorsqu'incluse au règlement de lotissement, cette condition est préalable à l'obtention d'un permis de lotissement dans le cas de certaines opérations cadastrales. La *Loi* prévoit qu'un maximum de 10 %, en terrain ou en argent ou une combinaison des deux, peut être exigé. L'argent et les terrains constituant le fonds ne peuvent être utilisés à d'autres fins que celles associées aux parcs, terrains de jeux et espaces verts. Cela peut servir à l'acquisition de mobilier, de végétaux, de modules de jeux, à la construction de bâtiments ou à l'acquisition de terrain pour la conservation et la mise en valeur du milieu naturel.

En somme, ce pouvoir est facultatif. Certaines municipalités font le choix de ne pas s'en prévaloir. Si vous désirez savoir si votre municipalité s'en est dotée, informez-vous auprès d'elle.

ASSOCIATION AMÉRINDIENNE-AUTOCHTONE-MÉTIS WEETCHUMPEE Souper méchoui suivi d'une soirée dansante

SAMEDI 5 MARS 2016

Au sous-sol de l'église Saint-Jean
50, rue Court, Coaticook

Kiosques dès 15 h • Souper vers 18 h
suivi d'une soirée dansante avec
DISCO MOBILE P.G. PARTY

Prévente

- Adulte : 18 \$
- Enfant (moins de 12 ans) : 8 \$

Prix à la porte

- Adulte : 23 \$
- Enfant (moins de 12 ans) : 10 \$

Quantité limitée
(180 billets non remboursables)

Info : weetchumpee@gmail.com
ou 819-837-0088



**Luc
Marcoux**
SIÈGE 1

l.marcoux@coaticook.ca

**CONSEILLER COMMUNAUTAIRE,
TRANSPORT ADAPTÉ ET ENVIRONNEMENT**

Comité d'évaluation des demandes de démolition
Comité de retraite des employés de la Ville
Comité des communications
Comité des finances
Comité de la convention collective et des griefs des employés
Comité santé et sécurité au travail
Comité sur l'étude du PPU - zone centrale
Comité de gestion des matières résiduelles de la MRC

Fête du bénévolat
Rues principales
Acti-Bus
Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la région de Coaticook
Société de transport interurbain



**Sylviane
Ferland**
SIÈGE 2

s.ferland@coaticook.ca

CONSEILLÈRE CULTURE

Artiste en résidence
Commission municipale de la culture
Fête du bénévolat
Harmonie de Coaticook
Musée Beaulne
Pavillon des arts et de la culture

Société d'histoire de Coaticook
Comité de toponymie
Comité des communications
Bibliothèque Françoise-Maurice



**Guylaine
Blouin**
SIÈGE 3

g.blouin@coaticook.ca

CONSEILLÈRE SPORTS ET LOISIRS

Carrefour Loisirs de la MRC de Coaticook
Happening d'inscription aux activités sportives et culturelles
Responsable des loisirs d'été (baseball, soccer, stades)
Fête du bénévolat

Responsable des sports d'hiver (hockey, patinage artistique)
Comité des loisirs
Québec en Forme



**Raynald
Drolet**
SIÈGE 4

r.drolet@coaticook.ca

**CONSEILLER DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE,
TOURISME ET URBANISME**

Comité d'évaluation des demandes de démolition
Rues principales
Fête du bénévolat
Société de développement de la Gorge de Coaticook inc.
Société du parc Découverte nature
Comité des communications

Comité consultatif d'urbanisme
Comité sur l'étude du PPU - zone centrale
Comité touristique de la MRC



**Simon
Madore**
SIÈGE 5

s.madore@coaticook.ca

**CONSEILLER SPORTS, LOISIRS, FAMILLE
ET SÉCURITÉ PUBLIQUE**

Société de développement de la Gorge de Coaticook inc.
Fête du bénévolat
Comité des loisirs
Société du parc Découverte nature
Acti-Sports de la polyvalente La Frontalière
Coaticook River Water Power Company

Comité de la sécurité publique de la MRC
Régie intermunicipale de protection incendie de la région de Coaticook
Responsable des questions familiales



**François
Lévesque**
SIÈGE 6

f.levesque@coaticook.ca

**CONSEILLER AGRICULTURE, COURS D'EAU
ET VOIRIE RURALE**

Comité consultatif d'urbanisme
Comité de gestion de l'eau de la MRC
Comité de gestion du bassin versant de la rivière Saint-François
Exposition de la Vallée de la Coaticook
Office municipal d'habitation

Dossier agriculture
Centre d'initiatives en agriculture de la région de Coaticook (CIARC)
Responsable des travaux extérieurs en milieu rural
Société du parc Harold-F.-Baldwin
Fête du bénévolat



Partager une maison avec les membres de sa famille

◆ CHRONIQUE URBANISME

Par Carole Batrie

Inspectrice municipale, Ville de Coaticook

La **résidence deux générations** est une maison unifamiliale à laquelle on a ajouté un logement supplémentaire indépendant, mais accessible de l'intérieur en tout temps. Cela permet l'entraide et la réduction des coûts tout en conservant l'intimité des deux parties.

Contrairement à l'habitation bifamiliale, la résidence deux générations conserve ses allures de maison unifamiliale traditionnelle, elle conserve son adresse et ne possède qu'une seule porte d'entrée principale. Les services sont facturés à une seule adresse et il n'y a qu'une entrée électrique.

Pour plus d'information, vous êtes priés de communiquer avec le service d'urbanisme :

- par courriel : sec.urbanisme@coaticook.ca
- par téléphone : 819-849-2721, poste 255;
- au local 006 de l'hôtel de ville aux heures d'ouverture du service d'urbanisme :
 - Lundi et mercredi, de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30
 - Mardi et jeudi, de 13 h à 16 h 30
 - Vendredi, de 8 h à 12 h

VILLE DE **Coaticook** OFFRE D'EMPLOI

Pour la saison estivale 2016, la Ville de Coaticook requiert les services d'étudiants ou d'étudiantes inscrits à un établissement d'enseignement pour septembre 2016.

POSTES ÉTUDIANTS

Surveillance de piscines et plages

Les personnes soumettant leur candidature doivent être âgées d'au moins 15 ans et posséder la Croix de bronze. Elles devront être disponibles les soirs et les fins de semaine. Une copie des cartes provenant de la Société des sauveteurs doit être annexée au CV. Posséder l'option plage est un atout.

Un moyen de transport est obligatoire.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae **avant le 4 mars 2016, 12 h**, par courriel à jy.roy@coaticook.ca ou par la poste à l'adresse suivante :

Ville de Coaticook
77, avenue de la Gravière, Coaticook (Québec) J1A 3E5

Pour plus d'information, contacter M. Jean-Yves Roy au 819-849-6331.

Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.

La Ville de Coaticook souscrit au principe d'équité en matière d'emploi.

Cette directive s'adresse également aux étudiants de la saison d'été 2015.

VILLE DE **Coaticook** OFFRE D'EMPLOI

Pour la saison estivale 2016, la Ville de Coaticook requiert les services d'étudiants ou d'étudiantes inscrits à un établissement d'enseignement pour septembre 2016.

POSTES ÉTUDIANTS

Services extérieurs

Les candidats ou candidates doivent être âgés d'au moins 17 ans. Les travaux consistent en l'entretien des espaces verts et bâtiments (peinture, désherbage et nettoyage). Les personnes qui soumettent leur candidature devront posséder une certaine expérience dans le maniement d'outils. **Le permis de conduire est obligatoire.**

N.B. Pour la conduite des véhicules de la Ville, une vérification de la validité du permis devra être effectuée.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae **avant le 4 mars 2016, 12 h**, par courriel à jy.roy@coaticook.ca ou par la poste à l'adresse suivante :

Ville de Coaticook
77, avenue de la Gravière, Coaticook (Québec) J1A 3E5

Pour plus d'information, contacter M. Jean-Yves Roy au 819-849-6331.

Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.

La Ville de Coaticook souscrit au principe d'équité en matière d'emploi.

Cette directive s'adresse également aux étudiants de la saison d'été 2015.



AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT NUMÉRO 17-9 (2016)
RÈGLEMENT DE TAXATION RELATIF À LA VIDANGE PÉRIODIQUE DES FOSSES SEPTIQUES SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE COATICOOK

AVIS est donné par la greffière de la Ville de Coaticook que :

- le 14 décembre 2015, avis de motion fut donné pour la présentation du règlement numéro 17-9 (2016), règlement de taxation relatif à la vidange périodique des fosses septiques sur le territoire de la Ville de Coaticook;
- le 11 janvier 2016, le conseil municipal adoptait ledit règlement;
- l'objet du règlement vise à régler la vidange périodique des fosses septiques sur le territoire de la Ville de Coaticook;
- l'original du règlement numéro 17-9 (2016) est déposé à mon bureau dans les archives de l'hôtel de ville où toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture.

Le règlement entre en vigueur lors de sa publication.

DONNÉ à Coaticook, ce 17 février 2016.

La greffière,
Geneviève Dupras



AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT NUMÉRO 17-6-1 (2016)
RÈGLEMENT ABROGEANT ET REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 17-6 CONCERNANT L'UTILISATION DE L'EAU POTABLE

AVIS est donné par la greffière de la Ville de Coaticook que :

- le 14 décembre 2015, avis de motion fut donné pour la présentation du règlement numéro 17-6-1 (2016) concernant l'utilisation de l'eau potable;
- le 11 janvier 2016, le conseil municipal adoptait ledit règlement;
- l'objet du règlement vise à abroger et à remplacer le règlement numéro 17-6 sur l'utilisation de l'eau potable;
- l'original du règlement numéro 17-6-1 (2016) est déposé à mon bureau dans les archives de l'hôtel de ville où toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture.

Le règlement entre en vigueur lors de sa publication.

DONNÉ à Coaticook, ce 17 février 2016.

La greffière,
Geneviève Dupras



**AVIS PUBLIC
DE VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DES TAXES
FONCIÈRES**

AVIS PUBLIC est donné par la greffière de la Ville de Coaticook que :

- lors de l'assemblée ordinaire du 14 décembre 2015, la greffière de la Municipalité a déposé la liste des immeubles dont la taxe foncière est impayée en tout ou en partie;
- lors de l'assemblée du 11 janvier 2016, le conseil municipal, après avoir pris connaissance de la liste, a ordonné à la greffière que les immeubles décrits au présent avis soient vendus pour défaut de paiement des taxes foncières;
- la vente des immeubles décrits au présent avis se tiendra le **20 avril 2016 à 10 h** à la salle publique du conseil située au 150, rue Child à Coaticook;

Nom et adresse de correspondance du propriétaire :

Mme Andréanne Boivin
3393, rue Suzor-Côté, Sherbrooke (Québec) J1K 3C1

Adresse et désignation des immeubles :

Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro TROIS MILLIONS TROIS CENT ONZE MILLE QUARANTE-QUATRE (3 311 044) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Coaticook, avec bâtisse dessus construite, portant le numéro civique 214, rue Lallier, Coaticook (Québec) J1A 1G4

Montant des taxes et années pour lesquelles elles sont dues :

Pour 2015 : 1 924,20 \$

DONNÉ à Coaticook, ce 17 février 2016.

La greffière,
Geneviève Dupras





AVIS PUBLIC

SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 6-1-53 (2015)
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE
DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM

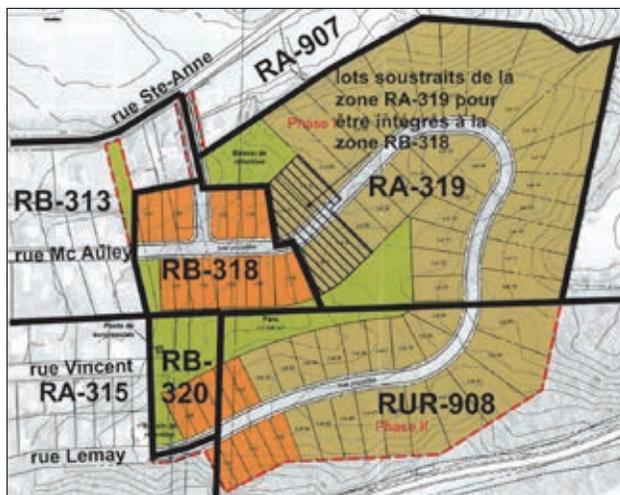
AVIS est donné que, lors d'une séance tenue le 8 février 2016, le conseil municipal a adopté le second projet de règlement numéro 6-1-53 (2016) intitulé « Règlement modifiant le règlement de zonage concernant les normes de hauteur et d'implantation ainsi que la délimitation des zones dans le secteur du développement McAuley (zones RB-318, RA-319 et RB-320) ».

Celui-ci a pour objet de porter à 13 mètres la norme de hauteur moyenne d'un bâtiment résidentiel dans les zones RB-318 et RB-320, de diminuer à 6 mètres la marge de recul avant minimale dans les zones RB-318, RA-319 et RB-320 et d'agrandir la zone RB-318 à même une partie de la zone RA-319 (voir plan ci-dessous). Ce projet de règlement a également pour objet de diminuer à 6 mètres la largeur d'une allée de circulation pour une aire de stationnement aménagée dans la zone RB-318 ou RB-320.

Les dispositions relatives aux normes de hauteur et d'implantation ainsi qu'à la délimitation des zones peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées afin que le règlement qui les contient soit soumis à leur approbation conformément à la *Loi sur les élections et les référendums* dans les municipalités (RLRQ, chap. E 2.2). Une telle demande peut provenir des zones concernées RB-318, RA-319 et RB-320 et des zones qui leur sont contiguës. Elle vise à ce que le règlement soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter d'une zone concernée d'où provient une demande ainsi que de celles de toute zone contiguë à celle-ci d'où provient une demande valide. La délimitation des zones concernées est illustrée sur le plan ci-dessous. La délimitation des zones contiguës peut être consultée à l'hôtel de ville durant les heures d'ouverture habituelles.

Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;
- être reçue à l'hôtel de ville au plus tard le 8^e jour qui suit la date de publication du présent avis;
- être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.



Toutes les dispositions du second projet qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

Toute personne peut consulter le second projet de règlement et obtenir les renseignements permettant de déterminer quelles personnes intéressées ont le droit de signer une telle demande en se présentant à l'hôtel de ville, situé au 150, rue Child à Coaticook, durant les heures d'ouverture habituelles.

DONNÉ à Coaticook, ce 17 février 2016.

La greffière,
Geneviève Dupras



AVIS PUBLIC

« APPROVISIONNEMENT DE SEL À ADOUCISSEUR DE TYPE
HYGRADE ALIMENTAIRE AVEC YPS POUR UNE PÉRIODE
DE 1 AN ET UNE PÉRIODE DE 3 ANS »

La Ville de Coaticook demande des soumissions pour l'approvisionnement de sel à adoucisseur de type hygrade alimentaire avec YPS pour une période d'un an et une période de trois ans.

Les soumissions seront reçues à l'hôtel de ville situé au 150, rue Child, Coaticook (Québec) J1A 2B3, dans des enveloppes cachetées avec la mention « Approvisionnement de sel à adoucisseur de type hygrade alimentaire avec YPS pour une période de 1 an et une période de 3 ans » **jusqu'à 11 h, le lundi 7 mars 2016**, pour être ouvertes publiquement à ce moment. Il est de l'entière responsabilité de chaque soumissionnaire de s'assurer que son enveloppe est acheminée à l'heure et à l'endroit prévus.

Ceux qui le désirent peuvent se procurer le cahier des charges ainsi que la formule de soumission auprès du système électronique d'appel d'offres (SEAO) à l'adresse suivante seao.ca, selon les coûts et modalités de ce système, à compter du 12 février 2016.

La Ville de Coaticook ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions qui auront été reçues et n'encourt aucune obligation ni frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

La Ville peut, s'il est avantageux pour elle de le faire, passer outre à tout défaut de conformité de la soumission si ce défaut ne brise pas la règle de l'égalité entre les soumissionnaires.

DONNÉ à Coaticook, ce 17 février 2016.

La greffière,
Geneviève Dupras



AVIS PUBLIC
AUX CITOYENS DE LA VILLE DE COATICOOK

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est donné par la greffière de la Ville de Coaticook que le conseil municipal, lors de son assemblée du **14 mars 2016** qui se tiendra à **19 h 30** à l'hôtel de ville de Coaticook, étudiera la demande de dérogation mineure au règlement de zonage de la Ville de Coaticook et ses amendements, relatives à l'immeuble suivant :

- Propriété située au 184, chemin Allard :

La dérogation mineure vise à permettre l'implantation d'un garage détaché libérant une marge de recul avant de 3 et 4,1 mètres minimum au lieu d'une marge de recul avant minimale exigée par le règlement de 8 mètres et à 6 mètres du ruisseau au lieu d'une bande riveraine minimale exigée par le règlement de 10 mètres.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande en se présentant aux dates, endroits et heures fixés pour l'assemblée du conseil.

DONNÉ à Coaticook, ce 17 février 2016.

La greffière,
Geneviève Dupras

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE
COMTÉ DE COATICOOK
MUNICIPALITÉ DE
MARTINVILLE**

**AVIS PUBLIC DE CONSULTATION
AUX PERSONNES ET ORGA-
NISMES DÉSIRANT S'EXPRIMER
SUR LE PROJET DE RÈGLE-
MENT N° 2016-102 INTITULÉ
« RÈGLEMENT SUR PLAN D'UR-
BANISME » ET RÉSUMÉ DU
PROJET DE PLAN D'URBANISME**

Conformément aux articles 109 et suivants de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une séance tenue le 11 janvier 2016, le conseil de la Municipalité de Martinville a adopté par résolution le projet de règlement n° 2016-102 intitulé « Règlement sur le plan d'urbanisme ».

Ce règlement a pour objet de remplacer l'actuel plan d'urbanisme de la Municipalité. Il contient une description de la Municipalité, un bilan de la problématique d'aménagement de son territoire, les grandes orientations et objectifs d'aménagement, les grandes affectations du sol et les densités de son occupation, la problématique en matière de transport ainsi que des zones à rénover, restaurer ou protéger.

Avis est par les présentes donné de la tenue d'une assemblée publique de consultation le **7 mars 2016, à 19 h**, à la salle du conseil située au 233, rue Principale Est à Martinville. Au cours de cette assemblée, le maire ou un autre membre du conseil désigné par celui-ci expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Ce projet de règlement peut être consulté au bureau de la municipalité, du lundi au vendredi, sauf le mercredi, de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30, et des copies pourront être délivrées moyennant paiement des droits exigibles.

Conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, voici un résumé du projet de plan d'urbanisme de la municipalité :

Le règlement sur le plan d'urbanisme a pour objet de remplacer l'actuel plan d'urbanisme de la Municipalité adopté en 1988 dans le cadre de la révision de l'ensemble de la réglementation d'urbanisme applicable sur le territoire de Martinville.

Le plan d'urbanisme contient premièrement une description de la Municipalité en ce qui concerne son territoire et son évolution

sociodémographique et économique, ses territoires d'intérêt et ses zones de contraintes. Le plan d'urbanisme dresse par la suite un bilan en quatre éléments des enjeux d'aménagement du territoire de la municipalité.

Le plan d'urbanisme énonce une vision stratégique d'aménagement du territoire qui guide les intentions d'aménagement à long terme. Cette vision est la suivante :

« En 2025, la municipalité de Martinville sera reconnue pour la qualité de vie de sa population multigénérationnelle. On y retrouvera une variété de services et de commerces au cœur d'une communauté engagée, dynamique et fière de tous ses attraits. »

Le plan d'urbanisme décrit quatre grandes orientations d'aménagement et leurs moyens de mise en œuvre; ces six orientations sont :

- Consolider et soutenir la vitalité du cœur du village;
- Confirmer l'importance du rôle de l'agriculture pour l'économie et le développement de la Municipalité tout en favorisant l'établissement d'usages compatibles et l'innovation du domaine;
- Favoriser le maintien ou l'implantation de commerces, d'industries et de services de manière à améliorer la rétention de la population et attirer des résidents potentiels;
- Différencier Martinville des autres municipalités en matière de respect et de cohabitation harmonieuse avec le milieu naturel.

Le plan d'urbanisme prévoit par la suite six grandes affectations du sol et les densités de son occupation; ces affectations sont les suivantes :

- (1) agricole,
- (2) agricole restreinte,
- (3) forestière,
- (4) périmètre d'urbanisation,
- (5) rurale,
- (6) rurale restreinte.

Le plan d'urbanisme décrit les activités compatibles pour chaque affectation et les activités spécifiquement prohibées sur l'ensemble du territoire.

Finalement, le plan d'urbanisme pose la problématique des voies de circulation et les interventions retenues et décrit les zones à rénover, restaurer et protéger en vue de les remettre en état ou d'en conserver l'intégrité.

DONNÉ à Martinville, ce 17 février 2016.

La secrétaire-trésorière,
France Veilleux

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ
RÉGIONALE DE COMTÉ DE
COATICOOK
MUNICIPALITÉ DE
MARTINVILLE**

**AVIS PUBLIC DE CONSUL-
TATION AUX PERSONNES
ET ORGANISMES DÉSIRANT
S'EXPRIMER SUR LE PROJET
DE RÈGLEMENT N° 2016-103
INTITULÉ « RÈGLEMENT DE
ZONAGE »**

Conformément aux articles 124 et suivants de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une séance tenue le 11 janvier 2016, le conseil de la Municipalité de Martinville a adopté par résolution le projet de règlement n° 2016-103 intitulé « Règlement de zonage ».

Ce règlement a pour objet de remplacer l'actuel règlement de zonage de la Municipalité à la suite de la révision du plan d'urbanisme de la Municipalité. Il prévoit des dispositions déclaratoires, interprétatives et administratives, celles relatives aux droits acquis et celles applicables à toutes ou à certaines zones (notamment et non limitativement concernant les bâtiments principaux et accessoires, les cours, l'affichage,

les zones inondables, le milieu riverain et le littoral, l'abattage et la plantation d'arbres, l'implantation à proximité de certaines activités contraignantes, les éoliennes). Il prévoit une classification des usages, la division du territoire en zones ainsi que les usages permis et les normes d'implantation applicables dans ces zones.

Ce projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Avis est par les présentes donné de la tenue d'une assemblée publique de consultation le **7 mars 2016, à 19 h**, à la salle du conseil située au 233, rue Principale Est à Martinville. Au cours de cette assemblée, le maire ou un autre membre du conseil désigné par celui-ci expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Ce projet de règlement peut être consulté au bureau de la municipalité, du lundi au vendredi, sauf le mercredi, de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30, et des copies pourront être délivrées moyennant paiement des droits exigibles.

DONNÉ à Martinville, ce 17 février 2016.

La secrétaire-trésorière,
France Veilleux

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ
RÉGIONALE DE COMTÉ DE
COATICOOK
MUNICIPALITÉ DE
MARTINVILLE**

**AVIS PUBLIC DE CONSUL-
TATION AUX PERSONNES
ET ORGANISMES DÉSIRANT
S'EXPRIMER SUR LE PROJET
DE RÈGLEMENT N° 2016-106
INTITULÉ « RÈGLEMENT
SUR LES DÉROGATIONS
MINEURES »**

Conformément aux articles 124 et suivants de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une séance tenue le 11 janvier 2016, le conseil de la Municipalité de Martinville a adopté par résolution le projet de règlement n° 2016-106 intitulé « Règlement sur les dérogations mineures ».

Ce règlement a pour objet de remplacer l'actuel règlement sur les dérogations mineures. Il prévoit les cas admissibles, la procédure

applicable et les critères de décision des demandes de dérogation mineure.

Le projet de règlement ne contient aucune disposition susceptible d'approbation référendaire.

Avis est par les présentes donné de la tenue d'une assemblée publique de consultation le **7 mars 2016, à 19 h**, à la salle du conseil située au 233, rue Principale Est à Martinville. Au cours de cette assemblée, le maire ou un autre membre du conseil désigné par celui-ci expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Ce projet de règlement peut être consulté au bureau de la municipalité, du lundi au vendredi, sauf le mercredi, de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30, et des copies pourront être délivrées moyennant paiement des droits exigibles.

DONNÉ à Martinville, ce 17 février 2016.

La secrétaire-trésorière,
France Veilleux

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE
DE COMTÉ DE COATICOOK
MUNICIPALITÉ DE
MARTINVILLE**

AVIS PUBLIC DE CONSULTATION AUX PERSONNES ET ORGANISMES DÉSIRANT S'EXPRIMER SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT N° 2016-104 INTITULÉ « RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT »

Conformément aux articles 124 et suivants de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une séance tenue le 11 janvier 2016, le conseil de la Municipalité de Martinville a adopté par résolution le projet de règlement n° 2016-104 intitulé « *Règlement de lotissement* ».

Ce règlement a pour objet de remplacer l'actuel règlement de lotissement de la Municipalité à la suite de la révision du plan d'urbanisme de la Municipalité. Il prévoit des dispositions déclaratoires, interprétatives et administratives. Il prévoit les conditions préalables

à l'approbation d'un plan relatif à une opération cadastrale et diverses normes de lotissement.

Ce projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Avis est par les présentes donné de la tenue d'une assemblée publique de consultation le **7 mars 2016, à 19 h**, à la salle du conseil située au 233, rue Principale Est à Martinville. Au cours de cette assemblée, le maire ou un autre membre du conseil désigné par celui-ci expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Ce projet de règlement peut être consulté au bureau de la municipalité, du lundi au vendredi, sauf le mercredi, de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30, et des copies pourront être délivrées moyennant paiement des droits exigibles.

DONNÉ à Martinville, ce 17 février 2016.

La secrétaire-trésorière,
France Veilleux

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE
DE COMTÉ DE COATICOOK
MUNICIPALITÉ DE
MARTINVILLE**

AVIS PUBLIC DE CONSULTATION AUX PERSONNES ET ORGANISMES DÉSIRANT S'EXPRIMER SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT N° 2016-105 INTITULÉ « RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION »

Conformément aux articles 124 et suivants de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une séance tenue le 11 janvier 2016, le conseil de la Municipalité de Martinville a adopté par résolution le projet de règlement n° 2016-105 intitulé « *Règlement de construction* ».

Ce règlement a pour objet de remplacer l'actuel règlement de construction de la Municipalité, à la suite de la révision du plan d'urbanisme de la Municipalité. Il prévoit des dispositions déclaratoires, interprétatives et administratives, dont le fait que les dispositions du *Code national du bâtiment* en font partie intégrante.

Ce règlement prévoit de plus des normes diverses concernant notamment la construction et la démolition des bâtiments, ainsi que des dispositions relatives à la construction des rues et des entrées.

Le projet de règlement ne contient aucune disposition susceptible d'approbation référendaire.

Avis est par les présentes donné de la tenue d'une assemblée publique de consultation le **7 mars 2016, à 19 h**, à la salle du conseil située au 233, rue Principale Est à Martinville. Au cours de cette assemblée, le maire ou un autre membre du conseil désigné par celui-ci expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Ce projet de règlement peut être consulté au bureau de la municipalité, du lundi au vendredi, sauf le mercredi, de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30, et des copies pourront être délivrées moyennant paiement des droits exigibles.

DONNÉ à Martinville, ce 17 février 2016.

La secrétaire-trésorière,
France Veilleux

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE
DE COMTÉ DE COATICOOK
MUNICIPALITÉ DE
MARTINVILLE**

AVIS PUBLIC DE CONSULTATION AUX PERSONNES ET ORGANISMES DÉSIRANT S'EXPRIMER SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT N° 2016-108 INTITULÉ « RÈGLEMENT SUR LES USAGES CONDITIONNELS »

Conformément aux articles 124 et suivants de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une séance tenue le 11 janvier 2016, le conseil de la Municipalité de Martinville a adopté par résolution le projet de règlement n° 2016-108 intitulé « *Règlement sur les usages conditionnels* ».

Ce règlement a pour objet d'édicter un règlement sur les usages conditionnels à la suite de la révision du plan d'urbanisme de la Municipalité. Il prévoit des dispositions déclaratoires, interprétatives et administratives ainsi que l'obligation d'obtenir l'approbation du conseil pour la délivrance de certains permis et certificats dont l'usage et la zone sont visés par le règlement.

Ce règlement prévoit également des objectifs et critères d'évaluation applicables à une demande visant l'approbation d'un usage conditionnel.

Ce projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Avis est par les présentes donné de la tenue d'une assemblée publique de consultation le **7 mars 2016, à 19 h**, à la salle du conseil située au 233, rue Principale Est à Martinville. Au cours de cette assemblée, le maire ou un autre membre du conseil désigné par celui-ci expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Ce projet de règlement peut être consulté au bureau de la municipalité, du lundi au vendredi, sauf le mercredi, de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30, et des copies pourront être délivrées moyennant paiement des droits exigibles.

DONNÉ à Martinville, ce 17 février 2016.

La secrétaire-trésorière,
France Veilleux

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE
DE COMTÉ DE COATICOOK
MUNICIPALITÉ DE
MARTINVILLE**

AVIS PUBLIC DE CONSULTATION AUX PERSONNES ET ORGANISMES DÉSIRANT S'EXPRIMER SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT N° 2016-107 INTITULÉ « RÈGLEMENT SUR LES CONDITIONS D'ÉMISSION DES PERMIS DE CONSTRUCTION »

Conformément aux articles 124 et suivants de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une séance tenue le 11 janvier 2016, le conseil de la Municipalité de Martinville a adopté par résolution le projet de règlement n° 2016-107 intitulé « *Règlement sur les conditions d'émission des permis de construction* ».

Ce règlement a pour objet de doter la municipalité d'un règlement sur les conditions d'émission des permis de construction, à la suite de la révision du plan d'urbanisme de la Municipalité. Il prévoit des dispositions

déclaratoires, interprétatives et administratives. Il prévoit les conditions d'émission d'un permis de construction applicables aux différentes zones de la municipalité.

Le projet de règlement ne contient aucune disposition susceptible d'approbation référendaire.

Avis est par les présentes donné de la tenue d'une assemblée publique de consultation le **7 mars 2016, à 19 h**, à la salle du conseil située au 233, rue Principale Est à Martinville. Au cours de cette assemblée, le maire ou un autre membre du conseil désigné par celui-ci expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Ce projet de règlement peut être consulté au bureau de la municipalité, du lundi au vendredi, sauf le mercredi, de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30, et des copies pourront être délivrées moyennant paiement des droits exigibles.

DONNÉ à Martinville, ce 17 février 2016.

La secrétaire-trésorière,
France Veilleux



Sise au sud de la ville de Sherbrooke et comptant une population de près de 19 000 habitants, la MRC de Coaticook est à la recherche d'une personne dynamique pour pourvoir le poste de

Agent ou agente de développement en loisir

(Poste temporaire – remplacement d'un congé de maternité)

Sous l'autorité de la direction générale, vous assurerez la planification, la coordination, la gestion et la promotion de toutes les activités offertes au Centre sportif Acti-Sports. Dans le cadre de vos responsabilités, vous exercerez les fonctions et tâches suivantes :

- Préparer la planification annuelle et mettre sur pied de nouvelles activités;
- Organiser et assurer le bon déroulement des activités courantes du centre sportif;
- Assurer la promotion du centre sportif et de ses activités;
- Gérer, organiser, coordonner et superviser le travail du personnel du centre sportif;
- Soutenir les groupes et associations régionaux voués au développement du loisir et du sport;
- Collaborer avec une équipe au développement des loisirs municipaux (infrastructure, événements, animation, etc.);
- Accomplir toute autre tâche, reliée à l'expertise technique, confiée par la direction générale ou le conseil.

EXIGENCES

Autonome, montrant une grande capacité d'organisation et faisant preuve de beaucoup d'initiative, vous devez être titulaire d'un diplôme d'études universitaires en récréologie ou dans un champ de compétence connexe. De plus, vous détenez une expérience pertinente de 2 ans en gestion du loisir. Vous faites preuve d'une aisance à travailler en équipe et d'une bonne capacité pour la communication. Vous devez posséder également un véhicule automobile et pouvoir l'utiliser dans le cadre du travail. Selon les saisons, vous devez être disponible pour travailler les soirs et les fins de semaine. Une connaissance du territoire de la MRC de Coaticook et du monde municipal constitue un atout.

CONDITIONS SALARIALES

Ce concours vise à pourvoir un poste contractuel d'une durée de 12 mois. L'horaire de travail est de 30 heures par semaine. La rémunération et les avantages qui l'accompagnent seront établis en fonction de la Politique des conditions de travail du personnel de la MRC de Coaticook. La date d'entrée en service est prévue le ou vers le 21 mars 2016.

Toute personne intéressée doit faire parvenir sa candidature **avant le 23 février 2016** à la MRC de Coaticook :

MRC de Coaticook

Ressources humaines : Agent ou agente de développement en loisir
294, rue Saint-Jacques Nord, Coaticook (Québec) J1A 2R3

info@mrcdecoaticook.qc.ca

Le poste s'adresse autant aux femmes qu'aux hommes.



AVIS PUBLIC

EST DONNÉ PAR LA SOUS-SIGNÉE, GREFFIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ (MRC), QUE :

le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire a approuvé, le 27 janvier 2016, le règlement que le conseil de la MRC a adopté lors de la séance ordinaire tenue le 25 novembre 2015, à la suite d'une assemblée publique de consultation à cet effet, le 23 novembre 2015. Celui-ci est donc maintenant en vigueur, soit le :

RÈGLEMENT NUMÉRO 6-23.35

Règlement modifiant le règlement numéro 6-23 édictant le schéma d'aménagement révisé sur le territoire de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook

Ce règlement a pour but de modifier le schéma d'aménagement et de développement afin d'y inclure de nouvelles délimitations de la zone inondable de faible courant de la rivière Coaticook, dans un secteur de la ville de Coaticook.

Ledit règlement est maintenant déposé au bureau de la soussignée, sis au 294 de la rue Saint-Jacques Nord à Coaticook. Toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture du bureau, et en obtenir copie moyennant les frais exigibles. Il est également disponible à des fins de consultation au bureau de chacune des municipalités locales de la MRC.

FAIT à Coaticook, le 29 janvier 2016.

Nancy Bilodeau, OMA

Greffière

Secrétaire-trésorière adjointe

Note

Cet avis public vaut également pour les 12 municipalités de la MRC et particulièrement pour Coaticook et Waterville au sens de l'article 345 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19).



AVIS PUBLIC

EST DONNÉ PAR LA SOUS-SIGNÉE, GREFFIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ (MRC), QUE :

le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire a approuvé, le 27 janvier 2016, le règlement que le conseil de la MRC a adopté lors de la séance ordinaire tenue le 25 novembre 2015, à la suite d'une assemblée publique de consultation à cet effet, le 23 novembre 2015. Celui-ci est donc maintenant en vigueur, soit le :

RÈGLEMENT NUMÉRO 6-23.35

Règlement modifiant le règlement numéro 6-23 édictant le schéma d'aménagement révisé sur le territoire de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook

Ce règlement a pour but de modifier le schéma d'aménagement et de développement afin d'y inclure de nouvelles délimitations de la zone inondable de faible courant de la rivière Coaticook, dans un secteur de la ville de Coaticook.

Ledit règlement est maintenant déposé au bureau de la soussignée, sis au 294 de la rue Saint-Jacques Nord à Coaticook. Toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture du bureau, et en obtenir copie moyennant les frais exigibles. Il est également disponible à des fins de consultation au bureau de chacune des municipalités locales de la MRC.

FAIT à Coaticook, ce 29 janvier 2016.

Nancy Bilodeau, OMA

Greffière

Secrétaire-trésorière adjointe

Note

Cet avis public vaut également pour les 12 municipalités de la MRC et particulièrement pour Coaticook et Waterville au sens de l'article 345 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19).